

Quatrième année, N° 51

Publication hebdomadaire
Un an : 25 frs; six mois : 15 frs.
Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 13 mars 1925

Sommaire :

La logique du capitalisme	Hilaire Belloc
Où rien n'arrive de ce qu'on attendait	Paul Cazin
Le problème politique au Ruanda-Urundi	Pierre Ryckmans
Chez les Tchèques	Lucien Delporte
La Basse-Cour d'Apollon	Omer Englebert
Les idées et les faits : Chronique des idées : Bossuet intime, J. Schyrgens. — Amérique du Sud.	

La Semaine

Vive l'Alsace et vive... Herriot!...

Nos frères d'Alsace l'emportent et en sauvant leur Foi, ils sauvent la France. Pour la première fois depuis l'existence de la troisième République, les chefs de l'Église de France, cardinaux et archevêques, se sont mis d'accord, non seulement pour condamner les lois laïques en droit, mais sur une tactique de combat.

La tactique libérale des concessions et des compromissions qui prévalait trop souvent, qui a valu à nos frères de France l'une défaite après l'autre, et qui s'est révélée totalement impuissante à arrêter la rapide déchristianisation de la fille aînée de l'Église, est enfin dénoncée.

Désormais ce sera « la guerre ouverte au laïcisme et à ses principes jusqu'à l'abolition des lois iniques qui en émanent ». Et par toutes les armes légitimes...

L'exemple de l'Alsace a fait se ressaisir les catholiques français.

Vive, M. Herriot, cause involontaire de ce magnifique redressement!...

‡ L'épiscopat belge a condamné les menées de certains étudiants extrémistes contre l'université de Louvain. Une situation aussi troublée que l'est celle de la Flandre porte, hélas! à des actes hautement déplorables. Ces actes ne peuvent être réprimés assez énergiquement.

Mais que les patriotes qui veulent les limiter et les neutraliser, travaillent de tous leurs moyens à pacifier les esprits et à décharger l'atmosphère.

Il est grand temps...

‡ Et Genève défait ce que Genève avait fait...

Le protocole est enterré. Pourtant il faudra bien trouver « quelque chose », si on veut éviter que les peuples ne se ruinent à s'armer et ne recommencent la course à la mort...

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50; Compte chèque postal : 489,16)

CHOCOLAT

D U C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

La

Grande
Marque
Belge

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL :
90,000,000

□ □ □

RÉSERVES :
20,250,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

**BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain**

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . **5.00 %**
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) **5.00 %**
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . . . **5.25 %**

Avec facilité de retrait anticipé :

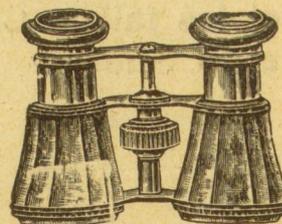
1° Après le cinquième mois **5.20 %**
2° Après le quatrième mois **5.15 %**
3° Après le troisième mois **5.10 %**
4° Après le deuxième mois **5.05 %**
5° Après un mois **5.00 %**

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : **500 francs** minimum et multiples de 500 fr.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◆
Lunetterie
—
Optique
—
Jumelles
—
Baromètres
◆



◆
Faces à main
—
Articles de luxe
et
ordinaires
◆

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

La logique du capitalisme

Tous ceux qu'intéressent les grands problèmes sociaux contemporains feront bien de noter une phase du capitalisme industriel que l'Angleterre traverse très rapidement, et dont les curieux détails ne sont certainement pas connus à l'étranger; du moins je n'ai jamais vu la presse du continent les relever. Voici pourquoi il est intéressant de les noter : la Grande-Bretagne a été industrialisée bien avant tout autre pays, et aujourd'hui, comme tout le monde le sait, elle a atteint un degré de capitalisme industriel bien plus développé que dans toute autre société. Elle peut dès lors servir aux autres pays d'exemple de l'état de choses auquel tend le capitalisme industriel.

En Angleterre, nous sommes arrivés à un état social où la propriété est concentrée plus que partout ailleurs; où l'ancienne classe paysanne a disparu et est devenue un simple prolétariat; où toute la vie est organisée sur la base du salariat : la majorité écrasante de la nation vit d'un salaire hebdomadaire, une petite minorité du pays possède la plus grande partie du sol, des machines, des dépôts d'objets de première nécessité; une minorité plus petite encore contrôle tout cela. C'est le dernier mot, la forme définitive du capitalisme.

Et voici le point intéressant : c'est que comme résultat de cet état de choses on a vu surgir une catégorie de phénomènes bien différents de ceux auxquels on s'était attendu. Il est possible — je le crois moi-même — qu'à la longue il se manifeste une tendance vers le travail obligatoire, vers le statut se substituant au contrat. Peut-être, au contraire, sera-t-il procédé à une expérience exactement opposée, une expérience de socialisme d'État. Pour le moment ce qui se passe n'est ni l'un ni l'autre. La classe salariée a formé des corporations étroitement unies et très disciplinées, dont le but est contraire à l'objet général de la production économique, car ce qu'elles veulent ce sont des salaires élevés et une limitation des heures de travail. Ces corporations commencent à constituer pour le moment (je ne veux pas dire par là que cet état de choses durera) un contrepoids au contrôle de la production par le petit nombre, grâce à la possession par ce petit nombre des moyens de production : le sol, les édifices, les magasins, les objets de première nécessité, les moyens de transport et les machines.

Il y a moins de vingt ans régnait l'opinion courante que la formation de ces associations ou Trade-Unions serait tout à l'avantage d'une communauté capitaliste : ne tendaient-elles pas à l'ordre et au contrat de travail collectif, et ce, dans des conditions permettant d'examiner tous les détails d'une industrie et de dresser un bilan exact? On croyait aussi, alors, que l'effet économique de ces associations se réglerait automatiquement, comme de lui-même : car elles ne poursuivaient aucun but politique, elles ne

désiraient pas se saisir des usines, mines, etc., où travaillaient leurs membres; il semblait donc évident que, puisqu'elles ne voulaient pas assumer elles-mêmes de pareilles responsabilités, elles permettraient au capital de réaliser des profits raisonnables et qu'elles marcheraient avec lui, la main dans la main.

Ce sens de sécurité, cette approbation du système trade-unioniste (succédant, dans la génération précédente, à un antagonisme violent et à la suspicion) n'étaient nullement théoriques.

Tout le monde avait sous les yeux une formidable leçon de choses démontrant que la pratique correspondait à la théorie, à savoir l'industrie du coton dans le Lancashire. Dans cette vaste organisation (la plus importante de nos industries organisées), le trade-unionisme a fonctionné sans heurts durant plus de la moitié d'une vie humaine. La discipline trade-unioniste y était absolue. Tous les ouvriers étaient virtuellement membres de l'Union. Les représentants des ouvriers et des patrons examinaient à fond et dans le détail les dépenses et les recettes « de ce que l'industrie pouvait supporter ». Taux des salaires, heures de travail étaient, à d'assez fréquents intervalles, réglés au moyen d'accords et de compromis, et cela, toujours avec ordre et succès. Et il semblait bien que cette expérience probante pût servir d'exemple à toutes les grandes industries anglaises pour le moins.

Puis vint l'évolution inattendue. Non pas dans l'industrie du coton, il est vrai (où tout gravite autour de l'exportation à l'étranger), mais dans les grandes industries nationales, l'organisme trade-unioniste a successivement développé une activité sociale nouvelle. Si, d'une part, on ne désire pas voir l'État propriétaire (il y eut pourtant chez les mineurs, quelques vagues tendances étatistes), on n'est certainement, nulle part, en faveur de la propriété individuelle. Cette « activité nouvelle » se réduit simplement à un effort pour amener les salaires à un niveau toujours élevé et, inversement, pour abaisser autant que possible la production par unité de salaire : ces deux conditions étant convertibles.

A cet effet, voici comment le nouveau trade-unionisme procède :

1^o Il impose une discipline telle, qu'une grève peut être provoquée à tout moment, et sur une si grande échelle que la seule menace est souvent suffisante.

2^o Il surveille de près la grandeur de l'organisation ouvrière et en empêche une trop grande extension; il garde le monopole d'un travail restreint.

3^o Et ceci est le plus important : il se refuse à prendre en considération la marge de profit du capital; il est complètement indifférent à la question de savoir, si ce profit « subsiste » ou ne « subsiste pas ».

L'effet de ces trois facteurs fonctionnant tous ensemble est

évident déjà, et nul ne peut dire ce qui en résultera dans l'avenir.

Le premier de ces trois points nous est depuis longtemps connu; c'est l'arme originelle et naturelle de la Trade-Union, en fait son arme unique. Organisé en Trade-Unions, le prolétariat a manié l'arme de la grève tout comme les patrons maniaient celle qui consistait à vider la caisse de l'Union en cas d'une durée trop longue de la grève, puis à menacer les ouvriers de faim, s'ils tâchaient de tenir bon quand même. Tout cela est entré dans une phase nouvelle, parce que notre État capitaliste a supprimé sa sanction ultime. Or, cette sanction ultime, la menace par laquelle il forçait le pauvre à travailler pour le riche, c'était le pouvoir qu'avait le capitalisme d'enlever au pauvre les moyens de subsistance.

Membre du Parlement, il y a près de vingt ans, un des premiers projets de loi que j'eus à voter avait trait à l'assistance à accorder aux chômeurs. Nous fûmes très peu nombreux à le voter, ce *bill*, (j'étais du nombre), et on nous tourna en ridicule comme visionnaires. Aujourd'hui, ce principe est universellement admis et *appliqué*.

En principe, tout homme qui ne travaille pas est soutenu par l'État.

Voyez les conséquences : le ressort qui fait marcher toute la machine capitaliste est par là même brisé. Qu'un homme travaille ou ne travaille pas, il peut vivre. En fin de compte, on le tiendra en vie.

C'est là le principe affirmé et appliqué par ce que nous appelons en Angleterre *dole* (gratification). Bien que d'aucuns parlent de la supprimer et que beaucoup croient en secret qu'elle peut être modifiée; aucun homme de bon sens ne peut douter qu'elle ne soit devenue une institution permanente.

Comme j'écris ces lignes, je pense à un homme qui, avec ceux qui dépendent de lui, reçoit par semaine une gratification équivalant à près de 180 francs belges. Très naturellement, il a refusé le travail qu'on lui offrait pour un salaire les dépassant de près de 20 %, soit 230 francs belges par semaine.

* * *

Contre l'arme de la grève, le capitalisme dispose toujours de la riposte qui consiste à vider les caisses des Trade-Unions et, à causer de sérieux dommages à la Trade-Union impliquée dans la grève, en prolongeant le conflit. Cette arme, le capitalisme en use souvent avec succès. Il en fut ainsi l'autre jour encore, lorsque les ouvriers électriciens, employés dans les édifices gouvernementaux et les palais royaux, firent grève, parce qu'on continuait à y employer un ouvrier qui n'était plus membre de leur Union.

Mais quoique sous ce rapport, la puissance du capitalisme n'ait pas été détruite, elle est devenue plus faible et — ce qui est bien plus grave — *elle a été qualitativement modifiée* par le nouveau principe, en vertu duquel il doit être pourvu à l'existence d'un homme, bien qu'il ne travaille pas.

Le second point : limitation du nombre des membres des Unions, est un principe qui se propage rapidement et qui sera bientôt universellement reconnu. Principe qui était déjà apparent, il y a bien des années, dans quelques industries exigeant des ouvriers particulièrement qualifiés; mais celles-ci affectaient à un degré si minime l'activité générale du pays, que cet exemple fut dédaigné, et l'avertissement passa inaperçu.

Aujourd'hui, il s'agit d'une ligne de conduite, à laquelle on se conforme successivement, de plus en plus, dans les Unions, après l'autre. Du point de vue du salarié intéressé à maintenir ou à élever le niveau des salaires, cette restriction apportée au nombre

des membres d'une Union est d'accord avec le bon sens. Pour l'État qui a besoin d'une production maximale de façon urgente, elle est au plus haut point dangereuse. Pourtant, les dirigeants des Unions peuvent répondre (et ils ne manquent jamais de le faire, lorsque pareille attitude de leur part est blâmée) qu'ils vivent toujours dans un État où le capitaliste est autorisé, par tous les moyens en son pouvoir, à s'enrichir, sans prendre en considération le bien de la communauté; et qu'aussi longtemps que le *capitaliste* exerce sa puissance, ils exerceront, eux, *la leur*. Et je dois avouer que cette réponse me semble parfaitement adéquate.

Nous avons grandement besoin de nouvelles maisons. Les unions qui contrôlent cette industrie sont strictement limitées quant au nombre de leurs membres. Le public les blâme-t-il, leur réponse semble logiquement suffisante : « Nous vivons, disent-elles, dans une société où l'égoïsme est prêché comme son article de foi. Si nous ne protégeons pas suffisamment nos propres intérêts, qui donc les protégera en notre lieu et place? »

En dernier lieu — chose grave entre toute — les profits du capital ne sont pas pris en considération. Aujourd'hui même, nous en avons un exemple typique dans les exigences des cheminots.

Organisées de façon supérieure, ces unions ont, par leur discipline et par leurs actes, obtenu des salaires dépassant de beaucoup ceux d'avant-guerre, en tenant compte du présent pouvoir d'achat de l'argent.

Elles demandent aujourd'hui une augmentation de salaires qui, à en croire les directeurs capitalistes des railways, absorberait tous les revenus des actions ordinaires, aussi bien que l'intérêt des obligations et aboutirait à un déficit de près de 2 millions de livres. Les ouvriers répondent que de tels chiffres sont exagérés; mais personne ne doute que, quelle que soit l'augmentation qu'ils obtiennent, elle ne diminue de façon très considérable les recettes totales. En particulier elle supprimera presque certainement les dividendes des actions ordinaires.

Dans l'industrie de l'acier beaucoup d'entreprises pourraient démontrer qu'elles travaillent en pure perte depuis des mois; et partout la même menace existe.

Il est intéressant de noter l'attitude de ceux qui, par l'action collective du prolétariat, menacent les profits du capital. Quelques théoriciens mis à part, ils ne visent pas directement à se saisir des entreprises ainsi menacées. Une petite minorité, encore que respectable, exceptée, ils ne visent même pas à nationaliser ces entreprises. Ils n'envisagent à leur action aucune conclusion d'ordre général. Ils n'édifient aucune politique générale, à moins que ce ne soit celle-ci : drainer les plus-values dans la catégorie des salaires, jusqu'à ce que ces derniers correspondent à peu près au total de la richesse produite.

L'autre jour le doyen de la cathédrale anglicane de Durham prononçait un discours remarquable et d'une grande clarté, y exposant ses idées sur la nécessité de maintenir la société constituée telle qu'elle l'est présentement. Il y disait aux cheminots venus pour l'écouter : « Si vous continuez à demander des sommes de plus en plus grandes jusqu'à ce que vous exigiez bien plus que le produit total de votre travail, ce surplus d'où viendra-t-il donc! »

En réponse en entendit crier dans différentes parties de la salle : « De votre salaire! » Or le *Deanery* de Durham reçoit, je crois, près de 3,000 livres anglaises par an, soit un peu moins de trois cent mille francs belges au taux actuel du change.

C'est ce concept de salaires qu'on augmente *sans faire attention aux recettes de chaque industrie particulière* : c'est le principe que la masse générale des « plus-values » (d'où dérivent les gros émoluments officiels, etc.) constitue un fond d'où peuvent provenir

les augmentations de salaires — qui crée tout à la fois la modalité la plus récente et la plus inquiétante de la situation.

Le péril serait moins menaçant s'il se basait sur une théorie socialiste définie, ou s'il tendait vers un but socialiste bien défini. Ce qu'il y a de dangereux c'est justement l'absence de l'une et de l'autre, et la tendance à absorber purement et simplement les plus-values, sans la participation de l'élément constitué par une opinion raisonnée. A laisser la machine capitaliste fonctionner et, en même temps, à épuiser progressivement sa force motrice, on n'est pas loin d'une catastrophe.

En attendant il existe un certain nombre de questions subsidiaires liées à cette situation; c'est ainsi que la limitation du nombre des membres des Unions et l'augmentation des salaires engendrent (quelque chose de pareil était déjà arrivé au XV^e siècle) une population nombreuse située en dehors des limites des corporations; et cette population ne parvient pas à trouver du travail ou ne peut en trouver que dans les conditions les plus difficiles et les plus précaires.

En outre, l'augmentation à outrance des salaires ne peut que difficilement, ou même pas du tout, s'appliquer à des industries se trouvant en compétition directe avec des pays étrangers, où ce dernier effet du capitalisme ne s'est pas encore fait sentir.

L'ouvrier des champs est misérablement payé, si on le compare à son propre frère qui a un travail bien plus facile à la station de chemin de fer d'à côté; et l'habile mécanicien est, en fait, souvent moins bien rétribué que l'homme à tout faire, qui balaye la boutique.

Le domaine des salaires a été, en quelque sorte, mis sens dessus-dessous. Le moins habile est le mieux payé, et cela n'est pas sans affecter quelque peu l'âme de la nation.

Ai-je besoin d'ajouter que, dans toute cette question si importante, le Parlement ne compte plus. Les ouvriers ne se proposent plus d'agir par son intermédiaire, sachant qu'il n'est plus à même d'influencer sérieusement leur existence. Ils se contentent de l'empêcher de légiférer dans un sens qui leur déplaît; et pour ce faire une simple menace suffit.

Hilaire BELLOC.

L'Hôtellerie de Bacchus sans tête ⁽¹⁾

CHAPITRE V.

Où rien n'arrive de ce qu'on attendait.

Il marchait d'un tel pas que le jeune serviteur avait peine à le suivre.

Les rues se couvraient déjà d'une foule en fête. On voyait de longues files de voitures et de chars serpenter sur les chemins montants, encombrés par les masses mouvantes des troupeaux. Les auberges ouvraient leurs portes toutes grandes. Les filles, en jacassant, allaient à la fontaine et les garçons d'écurie couraient, en serrant sur leur ventre d'énormes brassées de paille fraîche.

Tout se mêlait dans un joyeux branle-bas, l'humain et le divin, le profane et le sacré, la foire et la solennité religieuse,

Le mugissement des bestiaux et les sonneries militaires accompagnaient le tintement des cloches. A côté du colporteur, ployant sous sa lourde balle, trottaient le frère quêteur, avec sa besace encore plate, allant de seuil en seuil chanter le *panem nostrum* des bons Pères Cordeliers. A côté des paysans qui tapaient sur leurs bêtes à tour de bras, en jurant ce qu'ils savaient de plus vilain comme juron, des groupes de pieux pèlerins à la mine confite entonnaient à plein gosier leur plus beau cantique.

— Allons faire nos prières, disait à son page l'étranger radieux. Nous irons ensuite déjeuner à l'hôtellerie où sont restés nos chevaux.

Lambert le regardait à la dérobée.

— Vous êtes donc guéri, mon bon maître? demandait-il avec un étonnement qui eût désobligé le moins prétentieux des thaumaturges. Est-il possible que vous soyez guéri!

Et il songeait à part lui: Vraiment, je n'y connais rien, j'imagine que saint Lazare doit s'entendre mieux que moi à guérir un lépreux. Il me semble pourtant qu'à sa place j'aurais fait les choses plus grandement...

— Puisque je te le dis, mon ami, répétait le maître, tu dois le croire. Si quelqu'un peut le savoir, c'est bien moi.

Mais devant la mine effarée et déçue du jeune homme, il perdit de son assurance.

— Ne trouves-tu donc rien de changé en moi? demanda-t-il avec hésitation.

— Oh! si fait, monsieur, vous courez maintenant comme un lièvre.

— Je ne souffre plus.

— Que j'en suis heureux, mon maître!

— Mais le visage... Suis-je aussi... pénible à voir? Tu ne remarques aucun changement?

— Pas beaucoup, monsieur... Un peu néanmoins... Enfin, avec le temps...

— Allons vite prier saint Lazare, dit le maître.

Il avait compris. Ramenant brusquement son écharpe devant son visage, il continua sa route, le front bas, évitant les regards indiscrets. L'heure n'était pas venue d'aller se montrer dans les auberges. Saint Lazare l'avait délivré de ses souffrances, mais par un mystérieux dessein d'en-haut, lui avait laissé les hideux stigmates de sa lèpre.

Ils firent le tour du rempart qui sanglait la haute ville comme une cuirasse de granit. Elle offrait, à la clarté du matin, un aspect beaucoup plus débonnaire. Le pont-levis était baissé devant la porte du Breuil et la porte Matheron, mais comme les deux étrangers avaient des raisons de passer inaperçus, ils se décidèrent à prendre le chemin le plus fréquenté.

Ils revinrent donc au même endroit où leurs chevaux les avaient amenés la veille et traversèrent, au milieu d'un flot de passants, le couloir voûté de la porte principale. Échopes et boutiques s'y entassaient comme des cases à lapin. Un tourbillon de fumée sortait du caveau où le traiteur allumait son feu. Le barbier posait en guise d'enseigne une écuelle de sang sur son escalier. Au vantail d'une fenêtre, on lisait sur une banderole: « Écrivain-copiste de monseigneur le duc. »

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits* des 25 février et 6 mars 1925.

Tout le long de l'étroite et montueuse rue des Bancs, des marchands forains étalaient leur pacotille, invitant à s'arrêter les fidèles et les clercs qui se hâtaient vers les églises. Les changeurs faisaient tinter la monnaie sur leurs balances. Quelques soudards, exempts de service, flânaient déjà.

La haute ville, en ses moindres recoins, bruissait et bourdonnait d'une fièvre de préparatifs. On dressait des mâts, on traînait des chevrons, destinés aux arcs de triomphe. Les ouvriers s'excitaient avec de grands cris à la besogne, suant à grosses gouttes avant que d'y mettre la main. Parmi eux, Lambert reconnut le paysan rencontré près des ruines de l'ancien théâtre. Il portait un gros sac sur son dos et regardait les autres s'évertuer.

— Tu ne nous aides pas, Jaspinet ? lui criait-on.

— J'ai mon commerce, aujourd'hui, répondait-il avec dignité.

Plus loin, sur la place où s'élevaient les hôtels de messieurs les vénérables, on amenait à pleines charretées le feuillage, la bruyère et les fleurs. Les femmes au seuil des maisons, tressaient les guirlandes, bavardaient, cancaniaient, poussaient des cris aigus, en se suçant le doigt, quand elles s'étaient piquées à une feuille de houx et se levaient à intervalles réguliers, afin de talocher leur mioches qui, malgré les défenses formelles, s'emparaient des écussons de toile peinte pour jouer à la guerre de Cent Ans.

Lambert et son maître n'eurent pas de peine à distinguer la célèbre basilique. Ils vinrent s'agenouiller sous le porche, devant le trumeau du grand portail, où la rigide figure de monseigneur saint Ladre, flanqué de ses deux sœurs Marthe et Marie, levait sa dextre bénissante.

Le lépreux éprouvait l'embarras douloureux du solliciteur auquel on n'a fait droit qu'à moitié, et qui, tout en s'efforçant à une reconnaissance totale, se reproche de l'ingratitude. En son désarroi intérieur, il essayait de se rappeler la merveilleuse vision de la nuit, pour y trouver consolation et enseignement. Mais il ne lui restait que le souvenir d'un visage indiciblement pâle et d'une bouche qui s'entr'ouvrait pour dire : Que me voulez-vous ?

Qu'avait-il donc voulu ? Ne plus souffrir. N'était-il exaucé ?

Une foule énorme emplissait le porche ou régnait un continuel va-et-vient. Des éclopés se traînaient en sonnant de la béquille. On apportait des infirmes sur des brancards. Les cris de douleur ou les gémissements assourdis se mêlaient au murmure des prières et à l'écho des chants qui sortaient de l'église par bouffées éclatantes.

Nombres d'autres lépreux, la plupart appartenant aux hospices de la ville, s'étaient groupés dans un coin. Ils agitaient leurs cliquettes en arrivant, par acquit de conscience ou routines, plus que par nécessité, car personne ne semblait témoigner à leur approche trop de répulsion ou de crainte, comme si le voisinage du saint eût conjuré tout péril.

Le page les observait avec curiosité, puis, reportait les yeux son son pauvre maître, d'un air perplexe et attendri. Lui, ne les voyait pas, mais il entendait les cliquettes et se consumait en tristes réflexions.

A ses tortures corporelles avait succédé une détresse d'âme dont il cherchait vainement à définir les causes. Quand il comparait son sort à celui de ces malheureux, les avan-

tages de la liberté et de la fortune lui paraissaient de piètres consolations. Aucun d'eux était-il plus à plaindre, plus défiguré, plus abandonné, plus retranché de la société des hommes ? Il fondit en larmes quand un prêtre vint distribuer l'Eucharistie aux fidèles qui n'entraient pas dans l'église et demeura longuement en prières, ne sachant où aller.

Lambert avait accompli avec ferveur ses devoirs de chrétien, mais fatigué d'une station pieuse, un peu longue pour son âge et son tempérament il jetait à chaque instant les regards autour de lui, comme s'il espérait que quelque événement imprévu viendrait résoudre leur embarrassante situation.

Les offices avaient pris fin. La basilique se vidait peu à peu et les abords en étaient presque déserts.

Trois hommes se promenaient depuis un moment, sur la place, tenant un conciliabule animé et semblant surveiller le porche. Deux d'entre eux, à vastes chaperons rouges, portaient des manteaux de voyage sur lesquels étaient brodés les briquets de la Toison d'or. L'autre, serré dans un hoqueton court où s'étalait un lion héraldique, avait une verge blanche à la main.

Il quitta brusquement ses compagnons, gravit les degrés et s'approcha de Lambert.

— Où logez-vous ? demanda-t-il.

— Ici, dit le jeune garçon, en le toisant d'un air moqueur et défiant.

— Je vous demande : dans quelle hôtellerie. N'êtes-vous pas descendus au *Bacchus sans tête* ?

— Je n'en sais rien, monsieur. Je ne connais pas la ville. C'est la première fois que je viens à Autun.

— Où sont vos chevaux ?

— Vous voulez les acheter ?

— Ecoutez, jeune homme. Vous plaisantez, je crois ? Moi, non. Je suis officier de police de M. le vîerg ducal. Je vous invite à me suivre immédiatement avec votre maître.

— Parlez-lui donc.

L'homme étendait le bras pour toucher de sa baguette l'épaule du lépreux, quand il recula soudain et partit aussi vite qu'il était venu.

Devant eux, sous le portail, s'avancait majestueusement insigne et discrète personne, M. le chanoine Anthime Jacquin, official de l'église d'Autun, docteur ès-lois et terrier du chapitre pour cette année-là.

Il était en grand habit de chœur, soutane rouge, cape et long surplis dont les guipures s'épanouissaient sur l'orbe de son abdomen, comme sur un tambour à dentelles. Un vaste bonnet fourré tenait son crâne à l'abri des courants d'air. Les queues de martre, qui ornaient son aumusse de cérémonie, se balançaient doucement au rythme de son asthme.

Il venait d'un pas droit et ferme, malgré ses soixante-quinze ans. Devant lui, marchait son chapelain, dom Chapadioux, qui portait son diurnal, et par derrière, son page, le petit Guillaume, en beau vert-caca-d'oie, portant sa traîne d'une main et de l'autre ses bésicles, dans un étui d'argent.

Le chanoine remarqua aussitôt la noble et pieuse attitude du pèlerin prosterné sur les dalles près de qui un jeune valet était debout, les yeux baissés et les mains jointes. Il s'approcha, présentant que ce devait être quelque per-

sonnage de haut rang, mais dès que l'étranger eut relevé la tête, il fit un mouvement de recul. Son chapelain s'effaça vivement derrière lui et le page derrière le chapelain. Les lèvres du chanoine tremblaient, des plis profonds se creusaient autour de sa bouche, il soupira et ne put que balbutier :

— Oh ! malheureux, malheureux, malheureux !

— Mon révérend seigneur, dit l'étranger, je suis malheureux, en effet, puisque personne ne peut me voir sans horreur.

Il voulut se couvrir de son capuchon, mais le chanoine le retint d'un geste.

— Mon ami, vous êtes de ceux à qui Notre-Seigneur a dit : « Montre-toi au prêtre », et je craindrais de vous regarder en face ? Ah ! je croyais connaître, à mon âge, la misère de l'homme. Voilà donc ce que nous devenons quand Dieu nous frappe. J'ai fait plus d'un beau sermon sur le néant de la vie et toutes les vanités de ce monde. Que ne vous avais-je sous la main.

Il jetait ses bras derrière lui, à tâtons, d'un mouvement sénile et impatient. Il attrapa dom Chapadioux par une manche, son petit page par une oreille et, les poussant vers le lépreux, il criait :

— Regardez-le bien. Voilà qui vaut mieux qu'un sermon. Regardez-le et pensons à nos fins dernières.

Puis, ayant repris son calme, il se retourna vers la statue de saint Lazare.

— Pensons aussi à prier notre saint Patron, pour qu'il soulage les souffrances de ce pauvre homme.

— C'est fait, dit l'autre. Je ne souffre plus de ma lèpre. Votre grand saint Lazare m'a délivré, cette nuit, d'un mal qui me tourmentait depuis dix ans.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes à Autun ? Où êtes-vous descendu ? Où étiez-vous, cette nuit ?

— Dans les fossés.

— Vous dites ?

— Je dis dans les fossés. Au pied des murs du fort, par là-bas, à gauche, sur l'herbe.

Le chanoine comprit que la chose réclamait plus d'éclaircissements qu'il n'était loisible d'en obtenir sur l'escalier de la basilique. En homme sage qui sait que chaque affaire a son temps, il s'enquit si le pèlerin avait déjeuné et l'invita à le suivre.

Les trois officiers s'étaient postés à l'entrée du parvis, au coin de la Motte Bauchamp, palais du chancelier de Bourgogne. Le chanoine dont les petits yeux luisants, au fond de leur trou de graisse, ne laissaient rien échapper, s'arrêta tout à coup et dit à son chapelain.

— N'ai-je pas encore vu la police du vierg sur le domaine de saint Lazare. Ces gens se croient tout permis. Nous prendrons les moyens de faire respecter l'Église. Nous en parlerons au vénérable chapitre.

Le chapelain, sans dire mot, se retourna et resta un moment arrêté, une main en visière sur ses yeux, dans la direction des intrus. Ils disparurent.

L'hôtel du chanoine était situé au centre du quartier ecclésiastique qu'on appelait alors « le Cloître ». Des ouvriers et gens de service en décoraient la façade d'ori-

flammes et de guirlandes. Quand ils aperçurent le nouveau terrier, qui était fort populaire, ils se mirent à pousser des acclamations en son honneur.

Le pèlerin hésita sur le seuil, puis, se penchant vers le vieux prêtre, lui dit à voix basse :

— Mon révérend seigneur, je ne voudrais pas abuser de votre charité. Personne ne me connaît ici et mieux vaut sans doute que je reste inconnu. Je viens du pays de Liège qui est en guerre avec le vôtre. J'appartiens à une maison, fort peu amie de la Bourgogne.

— Je voudrais savoir au juste, Monsieur, repartit le chanoine en le scrutant d'un œil grave, ce qui vous est arrivé cette nuit. Ne voulez-vous pas venir me le raconter ?

— Que vous dirai-je de plus. Il est très vrai que saint Lazare m'a accordé une grande faveur. Il a guéri toutes les souffrances de mon corps. Ne vous semble-t-il pas étrange, avec la figure que vous me voyez, de pouvoir seulement supporter mon voisinage et m'entretenir ainsi de bouche à bouche ? Remerciez donc Dieu pour moi, je vous prie et demandez-lui d'achever son œuvre en guérissant les plaies de mon âme. J'ai l'honneur de vous saluer, mon vénérable père.

— Où allez-vous ? dit le chanoine.

— Je n'en sais rien, dit le lépreux. Nous pourrions peut-être rester sous le porche. Je ne suis pas sans moyens. Mon page irait me chercher de quoi manger et prendrait soin de mes chevaux.

Après un court silence, le chanoine demanda.

— Êtes-vous ami de Notre-Seigneur et de sa sainte Église. Saint Lazare ignore-t-il que vous êtes Liégeois ?

— Non, mon vénérable père. Je le lui ai dit comme à vous.

— Faites-moi donc l'honneur d'être mon hôte. Au nom de Notre-Seigneur et de son saint ami, que je vous sois aussi « amicus et hospes ». Entrez, monsieur, les plats refroidiraient.

(A suivre.)

PAUL CAZIN.

Le Problème politique au Ruanda-Urundi (1)

Depuis la conquête de 1916, nos possessions de l'Afrique orientale ont passé par de nombreuses vicissitudes. En 1917, nous évacuâmes Tabora. En 1919, le Congrès de Versailles attribua aux principales puissances, parmi lesquelles ne figurait pas la Belgique, l'administration des anciennes colonies allemandes. Une convention avec l'Angleterre, qui avait reçu mandat sur la totalité de l'Afrique orientale allemande, nous céda les droits de la Grande-Bretagne sur une partie du territoire que nous occupions encore : il fallut évacuer en 1921 Kigoma, Karema et l'Usuwu, en 1922 le quart oriental du Ruanda et une province de l'Urundi, le Bugufi.

(1) Nous devons de publier cette étude à la bienveillante obligeance de la Société Belge d'Étude et d'Expansion.

L'opinion belge s'émut du démembrement des royaumes indigènes. La question de l'intégrité de ceux-ci fut portée devant la Société des Nations, qui invita les puissances mandataires à s'entendre sur la base du respect des unités nationales. Une dernière convention nous rendit la partie du Ruanda, qui fut réoccupée le 31 décembre 1923. La partie cédée de l'Urundi est demeurée sous mandat britannique, sans que personne sache au juste pourquoi elle n'a pas été englobée dans la rétrocession.

Aujourd'hui, notre mandat s'étend sur tout le Ruanda et sur l'Urundi, moins le Bugufi. L'ensemble, dénommé « Territoire Ruanda-Urundi » a une superficie de 55,000 km², avec une population qui dépasse sans doute 5 millions d'habitants et n'est probablement pas inférieure à 6 millions : *moins du quarantième du Congo comme étendue, mais plus de la moitié comme population.*

Depuis le début de notre occupation, à travers les vicissitudes qu'ont subies les frontières du territoire, son administration est demeurée indépendante de celle du Congo. Le Ruanda et l'Urundi ont chacun un *Résident*, qui administre sous l'autorité du *Commissaire royal*. Celui-ci dépend directement du ministre des Colonies; jusqu'ici la liaison avec le Congo n'a été assurée que par la métropole, non sous l'autorité du Gouverneur général. Les titres juridiques tout à fait différents qui sont à la base de notre possession dans les deux colonies expliquent cette apparente anomalie.

Mais du fait que les deux administrations sont indépendantes l'une de l'autre, on a voulu conclure qu'elles étaient conduites suivant des principes divergents. Et l'on a épilogué à perte de vue sur les méthodes des deux écoles : le Congo traditionaliste, le territoire à mandat novateur; celui-là partisan de l'administration directe, celui-ci du protectorat. Suivant les sympathies de chacun, on réclame tantôt l'adoption au Congo de méthodes essayées avec succès dans le Ruanda-Urundi; tantôt, au contraire, la « congolisation » — si l'on peut ainsi s'exprimer — du territoire à mandat, la suppression de son administration autonome, la fusion complète avec le Congo, le retour à la norme, à l'unité, à la centralisation, aux formules connues et éprouvées depuis longtemps.

Les faits ont été, par les théoriciens, présentés sous le jour voulu pour en faire jaillir les arguments, pour les adapter exactement aux cadres des théories prônées. On a parlé du Ruanda-Urundi « terre d'expériences », comme si l'administration s'y livrait à des essais d'acclimatation de théories exotiques. Les partisans du protectorat attribuent au régime d'administration indirecte tous les succès enregistrés par l'occupation belge, et s'il y a des ombres au tableau, c'est, à les en croire, parce qu'on n'a pas appliqué avec assez de rigueur le principe de non-intervention dans les affaires indigènes. Les « rois » indigènes — terme impropre qu'il a bien fallu adopter faute d'en trouver un meilleur — sont devenus pour certains voyageurs épris de pittoresque et de sensation, des « monarques éclairés »; on parle de Musinga, comme d'un autre Ras Tafari. Jusqu'à Genève même, à la Commission permanente des mandats de la Société des Nations, on a employé les mots de « Gouvernements indigènes », on s'est demandé si les droits et les devoirs des « États » protégés et de la puissance protectrice, ne devaient pas être définis dans des traités en règle.

Mais de l'autre côté de la barricade, d'autres observateurs, écœurés du contraste entre la réalité qu'ils ont vue et les idées fausses qui règnent, ou bien imbus de l'idée simpliste de politique de force, ont couru tout de suite à l'autre extrême. Ils crient au bluff et au scandale; rendent l'administration responsable de panegyriques qu'elle n'a jamais avalisés, d'opinions qu'elle n'a jamais faites siennes; ils l'accusent d'incurable aveuglement; ils parlent de dresser à coups de mitrailleuse et, au besoin, de pendre haut et court ces obscurs tyranneaux nègres qui nous bernent depuis trop

longtemps. Toutes les erreurs, toutes les idéologies qui peuvent passer sous le vocable de protectorat, on les attribue au Gouvernement; on lui reproche des situations qu'il doit bien tolérer provisoirement — parce qu'enfin on ne réforme pas une société en un jour — comme voulues et approuvées par lui; et, des fonctionnaires muets, on fait bien malgré eux les exposants et les pontifes de doctrines dangereusement nouvelles.

Que faut-il penser de tout cela? Qu'en est-il au juste de l'expérience du protectorat? Des différences entre l'administration du Ruanda-Urundi et celle du Congo? Faut-il traiter les rois indigènes en souverains amis ou en vulgaires sauvages? Les soutenir ou bien les pendre? Des traditionalistes et des novateurs, qui a tort, qui a raison? Faut-il appliquer au Ruanda-Urundi les méthodes congolaises ou au Congo celles du territoire à mandat?

Présentée sous cet aspect simpliste, la querelle est sans issue parce que c'est une querelle de mots. Pas plus dans le territoire à mandat qu'ailleurs, l'administration ne s'est liée à une formule toute faite, intangible. Elle n'a pas, le moins du monde, entendu rajeunir les méthodes congolaises, ni, surtout proposer à l'ancienne colonie des exemples à suivre. Ce qui diffère, ce ne sont pas les principes, ce sont les données du problème.

Coloniser, c'est mettre en valeur, à tous points de vue, des parties incultes ou mal exploitées du domaine humain. La politique indigène est l'art de gouverner, pour les orienter vers le progrès, des sociétés profondément différentes de la nôtre. Le régime à adopter doit être étudié en fonction de la société à régir. Et la société du Ruanda-Urundi ne ressemble que de fort loin à celle de l'Équateur ou du Katanga. On peut dire a priori que le régime qui convient à l'une n'a que fort peu de chance de convenir à l'autre.

En quoi consiste la différence?

Essentiellement en ceci : que presque tout le Congo est le domaine de la forêt, de la brousse et de la savane, avec des populations excessivement clairsemées, de l'ordre de 2 à 10 habitants par kilomètre carré; tandis que le Ruanda-Urundi est un pays découvert, tout en pâturages et en cultures, et surpeuplé : sa densité de 100 habitants environ par kilomètre carré est de moitié plus forte que celle de la France, de vingt à cinquante fois plus forte que celle des diverses régions du Congo.

Quelles que soient les causes — historiques, physiques, biologiques — de ce formidable écart, le fait est là. La forte densité de population donne au territoire à mandat sa physionomie particulière, nous place, dans l'ordre politique et dans l'ordre économique devant des situations totalement différentes de celles qui se rencontrent ailleurs.

La dispersion sur d'immenses espaces favorise l'émiettement des peuples en petits groupes bientôt indépendants les uns des autres. Une invasion étrangère, toujours facile, s'y traduira le plus souvent par des massacres ou des pillages sans lendemain, ou bien pourra laisser après elle des liens plus ou moins nominaux de vassalité; mais elle n'aboutira pas à la constitution d'empires solides. Et même sans invasions, même dans la paix, une vraie vie *nationalité* ne se conçoit pas dans un milieu pareil.

Au contraire, dans l'Urundi comme au Ruanda, la forte concentration des habitants a favorisé la naissance et permis le maintien de véritables *nationalités*. Les Barundi et les Banyarunda sont les deux peuples les plus nombreux de l'Afrique noire. Apparentés entre eux, quoique séparés par des haines de sang et des querelles dynastiques, ils parlent les dialectes d'une même langue : il y a là, phénomène unique en Afrique tropicale, six millions d'hommes qui se comprennent sans avoir besoin d'autre truchement que leur langue maternelle. La forte cohésion de ces masses leur a permis de résister victorieusement aux invasions qui ont bouleversé le centre afri-

Banque L. SIMONON & C^{ie}

CAPITAL 6,000,000 FRs

BRUXELLES

24, RUE D'ARENBERG
TÉLÉPH. : 19,300 A 03

CORRESPONDANT A PARIS

L. SIMONON & C^{ie}
— 7, RUE SCRIBE, 7 —

— LIÉGE —

5, BOUL. D'AVROY, 5
TÉLÉPH. : 5535 A 40

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE CHANGE
GESTION DE PORTÉFEUILLES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

COMPTE DE DÉPOT A VUE, A 6 MOIS ET A 1 AN

COMPTE DE QUINZAINE

TAUX BONIFIÉ POUR LA QUINZAINE DU 12 AU 30 MARS

5.60 0/0

COMPTES CHÈQUES-POSTAUX
BRUXELLES N° 10,332 - LIÉGE N° 847,72
COMPTE A LA BANQUE NATIONALE

DEMANDEZ NOTRE
— CALENDRIER —

Le produit

S. T. o. P.

P. B. P. **PETIT-BEURRE
PAREIN** P. B. P.

Action Catholique 79, Chaussée de Haecht
Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

Michel Swartenbroeckx

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

ORDRES DE BOURSE
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
DE PREMIER ORDRE
Circulaire privée gratuite sur demande

22, rue Royale (Parc), BRUXELLES

Téléphone 209.06 Adresse Télégraphique Swartbourse-Bruxelles Compte chèque postal 126.202

"SWAN"

Voyages Belges

36, boulevard M. Lemonnier
BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays
Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

Rome et l'Année Sainte 1925

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 décembre 1924.

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs de la Revue Catholique.

Brasserie LEOPOLD

SOCIÉTÉ ANONYME

 Rue Vautier-Bruxelles

 302,69 et 302,75

 Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117

Nos déclarations au fisc des matières premières employées :

1913		760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.	
1919		371.750 kilogs
1920		767.025 kilogs
1921		1.109.450 kilogs
1922		1.635.930 kilogs
1923		2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes, Accroissement considérable dus à nos bières de Qualité fine, Forte densité. Malts Fins. Houblons Fins.
Toute cette augmentation est due à une très forte demande de **NOS BIÈRES FINES** :

STOUT LÉOPOLD
Densité 7°5

LIBÉRATOR LÉOPOLD
(Munich) Densité 6°2

BOCK LÉOPOLD
(Pâte) Densité 5°2

La Concurrence par la Qualité.

cain peu avant la conquête européenne. Leur race est la seule qui n'ait pas fourni de victimes aux entreprises esclavagistes; les Arabes n'ont occupé que les ports du Tanganika, sans réussir jamais à prendre pied dans l'intérieur. Même les blancs ne s'y sont aventurés que fort tard. Stanley a vu de loin les montagnes du Ruanda; et malgré la séduction de ce pays d'où sortent les sources mères du Nil, il a renoncé, devant la réputation farouche de ses habitants, à en franchir les frontières. Les premiers européens n'ont traversé l'Urundi qu'en 1892, le Ruanda qu'en 1894. Vingt ans plus tard, quand éclata la guerre, l'Urundi était encore mal soumis, le contrôle européen au Ruanda purement nominal...

C'est de ce pays que nos troupes ont chassé les Allemands. C'est dans ce pays que nous nous sommes trouvés un beau jour, sans passé, sans traditions, sans archives, ignorant tout ce qui avait été fait avant nous, armés seulement, devant les natifs, du formidable prestige d'avoir vaincu leurs vainqueurs.

Que fallait-il faire?

Évidemment y voir clair tout d'abord. Imposer notre paix. Faire régner l'ordre. Accepter comme un fait, comme le point de départ de notre action, le statu quo; intervenir, pour le modifier, quand le besoin s'en ferait sentir. Mais quelle devait être l'intensité de cette intervention? Domination ou protectorat? Administration directe ou régime indirect? Encore une fois, ce sont là querelles de mots, étiquettes qui peuvent couvrir toute sorte de marchandises. Sans épouser l'une ou l'autre théorie, il faut examiner comment le bon sens, les circonstances et les hommes commandaient d'agir.

L'administration belge s'est trouvée, dans le territoire à mandat, en face de deux peuples, et pas seulement de quelques millions de nègres sans lien entre eux. Deux peuples ayant leur originalité propre, conscients de leur unité nationale, se distinguant très nettement des groupes voisins. « Banyaruanda », « Barundi » sont l'appellation commune, s'appliquant à des individus de race très différente, les Batutsi et les Bahutu, qui coexistent en bonne harmonie dans chacun des deux royaumes: la minorité de Batutsi, de race Hamite, constituant la classe dirigeante; la masse des Bahutu, de race Bantoue, infiniment moins bien douée et acceptant cette direction. A la tête de l'édifice social, un souverain, le « mwami », chef à la fois politique et religieux reconnu par tous. Musinga est « mwami » au Ruanda, le jeune Mwambutsa dans l'Urundi. Le « mwami » attribue le gouvernement de provinces plus ou moins étendues à ses fils, à ses proches, à ses favoris. L'autorité des chefs ainsi investis est héréditaire dans leur descendance, jusqu'à ce que le souverain ou un de ses successeurs les dépouille à leur tour. Le peuple reconnaît la légitimité des investitures et des dépossessions par le « mwami »: les chefs évincés s'inclinent... quand il n'y a moyen de faire autrement, quand ils ne se croient pas assez forts pour résister. S'ils se révoltent, on leur fait la guerre: ils finissent en général par succomber; car la diplomatie royale, toujours inquiète, veille sans cesse à prévenir la moindre menace de coalitions dangereuses, et n'attend pas pour l'abattre qu'un rival possible soit devenu puissant.

Les droits du souverain, des chefs et des sous-chefs sont assez bien définis par la coutume, dans l'Urundi; beaucoup moins au Ruanda, où l'autocratie est théoriquement absolue, quoique en fait le roi soit enveloppé dans un réseau d'influences familiales et autres, de prescriptions et d'interdictions de caractère plus ou moins religieux, qui endiguent très réellement son pouvoir.

Quand la coutume est violée, il y a recours à l'autorité supérieure, Celle-ci écoute — ou n'écoute pas — les plaignants; tranche avec justice ou arbitraire... Si c'est le « mwami » qui viole la coutume, il n'y a qu'à se résigner devant le droit du plus fort...

Voilà, en bref schéma, l'organisation politique.

Fallait-il faire table rase de tout cela?

Évidemment non.

On y trouve parmi beaucoup d'abus, un premier facteur de progrès: la hiérarchie; une autorité suffisamment ordonnée et ramifiée pour atteindre, avec plus ou moins d'efficacité, tous les éléments du corps social. Presque partout, au Congo, on déplore la disparition de la hiérarchie indigène. Faute de chefs, l'administration se trouve en présence de la masse des indigènes, comme un mendiant devant un monceau de monnaie, sans sac pour la ramasser... Puisqu'il nous faut des chefs, profitons de l'autorité de ceux qui existent, efforçons-nous de la mettre à notre service. Pour cela, il est essentiel de la reconnaître tout d'abord, et même de l'affermir; elle en aura d'autant plus besoin que nous lui feront exiger davantage du peuple; et même si nous n'exigeons pas grand chose, elle sera toujours plus ou moins compromise, du fait seul que nous ne pouvons admettre, pour la consolider, des répressions féroces à la moindre atteinte.

Cela ne veut pas dire que l'on doive, s'en tenir au strict protectorat, reconnaître les chefs traditionnels et leur abandonner les affaires indigènes en se bornant à agir sur eux par de bons conseils. Car il y a les violations de la coutume; il y a des mœurs barbares; et l'on rencontre quelquefois des résistances obstinées.

Les Batutsi, hélas, ne sont pas des petits saints. En soi, la coutume du Ruanda-Urundi n'est, dans l'ensemble, pas trop mauvaise. Pas de cannibalisme, pas de sacrifices humains, pas de polygamie en grand, pas d'esclavage; la famille en somme assez stable, une natalité très élevée, une moralité satisfaisante, dans le peuple tout au moins; le sort de la femme digne d'envie pour presque toutes ses sœurs d'Afrique. Peu de régions du Congo présentent un milieu aussi sain. Mais la coutume, et c'est son plus grand vice, se laisse impunément violer par les forts, par les chefs. Le chef est juge, dans sa propre cause; et le roi est loin. Les rois, d'ailleurs, ne sont pas des petits saints non plus. Les spoliations rapportent plus que les tributs coutumiers. Le riche qui a tort paie mieux le tribunal que le pauvre qui a raison. Un criminel opulent consent à bien des sacrifices pour s'acheter l'impunité. Une belle vache est si facile à prendre dans l'étable d'un orphelin...

Chez qui se plaindre, sinon chez nous?

Et alors?

Renvoyer le plaignant, lui dire que cela ne nous regarde pas? C'est nous faire haïr par les petits et mépriser par les grands. D'ailleurs, cette lâcheté ne sauverait rien; car le chef ne peut conserver son prestige qu'en étant ou bien juste, ou bien terrible. Il sera disposé à considérer la plainte contre lui comme l'offense suprême; tenté de la punir et d'en prévenir le retour en tirant de l'insolent une éclatante, une exemplaire vengeance. Nous ne pouvons pourtant pas laisser massacrer des familles, parce qu'un de leurs membres a eu recours à nous! Mais alors, quel moyen reste-t-il au chef pour se faire obéir? Un seul: ne pas outrepasser ses droits; n'exiger de ses gens que ce que la coutume admet. Nous voilà amenés à imposer aux chefs le respect des coutumes respectables, des droits de leurs subordonnés.

Il y a ensuite les mœurs barbares. Par exemple, les absurdités du droit criminel: vengeances privées; épreuves du poison; découverte par divination de prétendus criminels — ces désignations par les sorciers ont fait jadis plus de victimes que les guerres; — responsabilité familiale; tortures et mutilations comme châtimement de peccadilles; impunité des puissants. On pourrait y ajouter, au Ruanda surtout, l'abus des corvées et l'instabilité des fonctions politiques.

Tout cela est à réformer, si nous voulons le progrès. A réformer tantôt prudemment, tantôt énergiquement, tantôt même, comme

quand il s'agit d'assassinats commis à l'instigation des sorciers, brutalement. Par qui? Pas par les chefs : ils ne conçoivent pas les choses autrement. Le voudraient-ils, qu'ils seraient incapables d'appliquer nos principes : ils ne les connaissent même pas. Ce n'est donc que par nous que les réformes peuvent s'accomplir. Tant qu'une longue et patiente éducation n'aura pas profondément la mentalité des chefs, force nous sera d'agir par nous-mêmes dans certaines circonstances, et notamment de déferer certains crimes à nos propres tribunaux. Et nous voilà entraînés dans l'engrenage judiciaire : ce n'est déjà plus le simple protectorat...

Jusqu'ici tout le monde, semble-t-il, doit être d'accord. Ce programme politique paraît inattaquable, parce que seul possible : maintenir la paix publique en nous appuyant sur l'autorité des chefs traditionnels; mais *imposer* à ceux-ci, par des *ordres*, et pas seulement par des conseils, les réformes indispensables.

Mais quel est, dans tout cela, le rôle des rois indigènes? Pourquoi conserver ces souvenirs d'un autre âge? Ne pourrions-nous nous passer d'eux? L'administration ne pourrait-elle traiter directement avec les chefs, et agir, par les chefs, sur le peuple? Elle le peut, elle le doit même; car la machine administrative indigène est trop rudimentaire et trop vicieuse pour pouvoir constituer l'organisme unique de transmission et de contrôle dans une société policée. Malgré cela, la seule existence des rois est un élément incomparable de progrès. Quelle que soit l'autorité effective que nous voudrions leur laisser, ils possèdent, et ils ont possédé de tout temps, un pouvoir incontesté que nous n'aurons jamais : *celui de conférer la légitimité*.

Sans eux, le problème du gouvernement serait quelquefois insoluble. Il y a des chefs incapables, imbéciles, qui n'auront jamais d'autorité ou ne sauront jamais en faire usage : instruments sans valeur pour les services qu'on attend d'eux. Il y en a d'irréductiblement hostiles, qui ne nous serviront jamais. Il y en a d'autres enfin dont nous-mêmes, forcément, ruinerons l'autorité; car malgré toute la prudence de nos interventions, si quelques leçons ne suffisent point, si le chef s'obstine à nous désobéir, à léser ses sujets, nous devons bien nous obstiner à lui donner tort; et ses conflits avec le pouvoir européen finiront par énerver et anéantir son prestige.

Comment résoudre ces crises de chefferies?

Il faut agir; car l'inaction c'est la stagnation, c'est la fin de notre prestige à nous; c'est la faillite avouée de l'entreprise civilisatrice. Faut-il démettre le chef et le remplacer?

Presque partout au Congo, on rencontre ici le grand écueil de la politique indigène. On tombe dans un cercle vicieux. Car, si bien des chefs légitimes sont mauvais, la plupart des chefs imposés par nous, des « chefs de blancs », sont impuissants. Alors, à quoi bon changer?

La légitimité est un facteur moral d'une importance incalculable. Elle est plus puissante que la violence. Les seuls rouages qui puissent fonctionner sans grincer entre nous et la masse des indigènes, ce sont les chefs *légitimes*. Eux seuls, *parce que légitimes*, sauront se faire obéir sans avoir besoin d'inspirer la terreur. Eux seuls, *parce que légitimes*, sauront faire *accepter* des innovations nécessaires que d'autres ne pourraient qu'imposer par la force, peut-être...

L'expérience a été faite au Congo. Il a bien fallu, jadis, remplacer — après quelles guerres! — des chefs puissants et rebelles par des chefs soumis mais illégitimes. On s'aperçoit aujourd'hui que la bonne volonté ne suffit point. Dans bien des régions, on est amené à écarter les « chefs blancs » pour aller rechercher au fond de la brousse les successeurs coutumiers de ceux que nous-mêmes avons déposés jadis et replacer à la tête des chefferies ces inconnus élevés dans la haine de l'européen. Quoi d'étonnant à ce que souvent l'histoire se répète?

Dans le territoire à mandat, nous sommes privilégiés à cet égard :

car nous avons les rois. Les chefs qu'ils désignent, même à notre intervention, même sur notre ordre, n'ont pas cette tare indélébile d'être des intrus. Ce ne sont pas de simples « chefs de blancs ». De plus, la famille royale est un réservoir de candidats dont nous pouvons faire l'éducation, parmi lesquels nous pouvons choisir en cas de carence d'héritier ou d'élimination nécessaire, sans heurter violemment les sentiments du peuple; car c'est par de pareilles dépossessions que tous les chefs ont acquis leurs provinces, et assez récemment.

Sans doute, ces changements de chefs ne peuvent se faire qu'avec la plus extrême discrétion. L'instabilité ne peut devenir la règle. Les rois ne peuvent plus, comme par le passé, jongler avec les chefferies suivant leur bon plaisir. Trop d'intrigues, trop de malaises, trop de bouleversements accompagnent les changements de chefs pour qu'on ne voie pas dans cette mesure un remède héroïque, une *ultima ratio*. Pour justifier une révocation, il faudra et que le titulaire soit incurablement mauvais, et que le candidat à la succession soit excellent. Mais le fait seul que la menace soit suspendue sur leur tête est déjà pour les chefs le commencement de la sagesse. Et au moins la présence du roi, seul capable de donner l'investiture légale, coutumière, au candidat de notre choix, nous donne la certitude de pouvoir marcher de l'avant, sans risque de nous voir un jour acculés à la fatale impasse, au choix impossible entre légitimité rebelle et soumission impuissante.

Ce n'est donc pas par pur amour de la tradition, de la couleur locale, du pittoresque que nous conservons les rois indigènes. Qu'on bride leurs pouvoirs, s'il le faut, s'ils sont de peu de valeur ou de médiocre dévouement; mais qu'on ne touche pas à leur existence ni à leur prestige extérieur. Ils sont le décor familial qui nous permet d'agir dans la coulisse sans alarmer le peuple. Grâce à leur présence, — quoique souvent malgré eux — nous sommes en bonne voie d'arriver sans soubresauts à n'avoir plus dans le pays que des chefs disposés, — ou résignés, — à marcher vers le progrès, donc acceptables pour nous, tout en étant légitimes, donc acceptables pour les indigènes.

Mais alors, demandera-t-on, ne pourrait-il suffire d'agir sur les rois, sans traiter avec les chefs? Ne pourrait-on en arriver au vrai protectorat, à une administration autonome guidée d'en haut par de simples conseils?

Quiconque connaît le pays doit répondre : non. Non, parce que pas plus que les chefs, les rois ne sont prêts à nous accorder à priori leur collaboration sincère. Et c'est logique. D'avance, ils ne voient pas où ils vont. Pourquoi accepteraient-ils nos conseils? Qu'est-ce que cet ordre nouveau que nous voulons apporter dans le pays? A quoi bon ce progrès dont nous avons plein la bouche? Ce qu'on en voit avant de commencer, c'est un surcroît de besogne et beaucoup d'ennuis. On n'appréciera les résultats que lorsqu'ils seront atteints; on ne pourra contempler l'édifice que quand sa construction sera achevée. En attendant si la résistance armée a été très rare, on peut dire que presque tous les chefs, et les rois, ont débuté par la résistance passive; dans certaines régions on nous l'oppose encore. Le voyageur rencontrant des chefs de belle prestance, joyeux, confiants, d'esprit ouvert, désireux de se faire bien voir — si le voyageur est de marque — apparemment épris de civilisation et de progrès, ne voit pas l'envers du décor. Il ne devine pas les désespoirs du territorial campant au milieu de villages déserts, voyant sur les crêtes, à quelques kilomètres, les troupeaux qui fuient, entendant de sommet en sommet, les guetteurs crier son approche comme on annoncerait une armée d'invasion. Pourtant c'était là, partout, le Ruanda-Urundi que nous avons connu il y a peu d'années. Il ne devine pas les palabres qui s'accumulent, les témoins qu'on attend en vain, les chemins envahis par la brousse, les marais si péniblement pontés quelques mois auparavant et où

l'on enfonce jusqu'à la ceinture faite d'un peu d'entretien... Et les porteurs promis qui n'arrivent pas à la date fixée; et les criminels qu'on fait fuir au lieu de les arrêter; et les camps sans vivres et les contribuables absents... Et les chefs qui répondent toujours « oui », qui annoncent toujours « demain »... Et puis le lamentable cortège qui s'attache à la caravane de l'Européen : mon chef m'a pris ma vache, mon chef m'a volé mes récoltes, mon chef m'a chassé de chez moi, mon chef refuse d'écouter mes plaintes... Et le chef qui avoue promet de rendre la vache, de trancher la palabre, de restituer la maison; et trois mois après, le même suppliant qui revient : il n'a toujours pas sa vache; l'étranger occupe toujours son champ; et sa palabre sera tranchée... demain...

Les bons conseils du Résident européen aux rois indigènes ne peuvent rien changer à cette situation. Le seul remède, c'est l'occupation, réelle et dense, le contact intime, permanent des blancs avec chefs, et avec tous à la fois. Car il ne suffit pas, pour obtenir des résultats dans une chefferie, que le chef soit bon; il faut que ses voisins le soient aussi. Nous n'avons pas affaire, comme souvent au Congo, à de petites peuplades sans lien entre elles, où le voisin est un étranger, un ennemi, où le fugitif est un homme mangé : ici, rien n'empêche les mécontents de franchir la frontière de leur chefferie; d'un côté comme de l'autre ils se sentent chez eux. Un chef rend la justice? A quoi bon, si son voisin ne la rend point et donne asile aux débiteurs de mauvaise foi. Il fait payer l'impôt? Mais si les contribuables récalcitrants n'ont qu'un ruisseau à traverser pour être laissés en paix! Il interdit l'action des sorciers? Mais s'ils peuvent s'installer en face! Qu'on imagine, en Belgique, un canton où ni la police ni le fisc ne pourraient pénétrer!...

Pareille tâche *doit* être réduite. Sinon, elle s'étend. Si les mauvais chefs sont laissés bien tranquilles à contempler leurs vaches, à boire leur bière et à se moquer de leurs bons voisins, ceux-ci finiront par être rudement tentés de devenir mauvais à leur tour.

Il n'est donc pas question d'une représentation quasi-diplomatique auprès d'un souverain ami : il faut du monde. Il n'est pas question de conseils, dont personne n'a que faire. Ou nous sommes les maîtres, ou nous ne sommes rien. Nous pouvons faire accepter nos *ordres*; comme donneurs de conseils, nous serions de simples importuns qu'on envoie promener. Peut-être nos neveux verront-ils le jour où les ordres seront devenus inutiles parce que à force d'y obéir on aura fini par en reconnaître l'opportunité. Peut-être réaliseront-ils notre rêve de voir les chefs désirer et demander leurs conseils; mais ce sera quand nous aurons presque fini de civiliser le peuple; quand il sera bien près de pouvoir se gouverner soi-même, quand notre tâche, en somme, sera bien près d'être accomplie. *Le vrai protectorat est le couronnement de l'œuvre civilisatrice, il n'en est pas le point de départ.*

PIERRE RYCKMANS.
Résident de l'Urundi.

Chez les Tchèques ⁽¹⁾

3. — La religion

Que vaut la prière de cette foule agenouillée sur les dalles du sanctuaire? Dieu seul le sait. Mais gardons-nous des enthousiasmes faciles! Un religieux dominicain, le R. P. H... était sous le charme. Il ne tarissait pas d'éloges sur l'intacte pureté des mœurs de cette foule à la dévotion sensible. Comment pourrait-il en être autrement, avec ces toilettes si décentes et si mo-

destes et cette ardente et insatiable piété. — « Je reconnais, lui dis-je, la décence des robes dominicales; mais les jupes finissent encore plus tôt que chez nous. Et en semaine, où sont les guêtres d'antan? J'ai bien peur, mon Révérend Père, que les oies blanches ne soient plus nombreuses dans les prés fleuris qu'arrose la Vltava que dans la foule d'orants qualifiée par Léon Bloy « bestiaux de pèlerinage. La conversation que j'ai eu avec un haut dignitaire ecclésiastique ne m'incline pas à vous donner raison. Et, pour tout dire, le schisme tchèque avorté révèle d'étranges facilités d'inconduite, dans les pires conditions » — Cela dit, nous croisons M. S..., un Tchèque au patriotisme ardent, qui fut, je pense, un des fermes appuis de la révolution de 1918. Il a séjourné plusieurs années en Belgique, en Angleterre et en France. — « Cher ami, lui dis-je, votre peuple nous paraît magnifique dans la manifestation de sa foi et la décence des costumes anciens. » — « Oui », me répond-il hésitant et rêveur, « mais... » — Il n'achève pas. « Vous vouliez faire une restriction? — Il ne faut pas juger sur les apparences; les réalités sont parfois moins reluisantes. — Pourtant? — Oh! notre peuple vaut mieux que celui de là-bas. (Et le geste indique la direction de Vienne) — Ne vous déplaierait-il pas de prendre un autre point de comparaison? Vous avez séjourné chez nous; vous avez scruté l'âme de nos populations... — Il est incontestable que les Belges, fidèles à leurs devoirs religieux, sont plus foncièrement chrétiens que cette foule. Vous êtes d'une piété moins démonstrative; mais *regnum Dei intra vos est*; la religion vous fait battre le cœur; elle n'est pas à fleur de peau, comme ici — Et les mœurs? — Elles ne sont pas toujours très édifiantes dans votre riche et charmant pays; ici elles sont très faciles, très libres. » — J'en étais encore à réfléchir aux aveux que venait de laisser échapper, avec quelque mélancolie, mon ami S..., lorsque se présenta le comte de R... Je le mis au courant des propos échangés. — « Piété de tréteaux! s'exclama-t-il. Quant aux mœurs, elles sont très légères. La jeune fille, même des meilleurs milieux bourgeois, voyage seule d'une frontière à l'autre; elle fume comme un Turc, un pied posé à cheval sur la cuisse de l'autre jambe, en des attitudes de bouge. Et tenez voici pour vous édifier. » Il se mit alors à me raconter des incidents de sa vie de diplomate. Très caractéristiques ces anecdotes vécues; mais d'une nature trop spéciale pour être livrées au public. « La révolution française, pour criminelle qu'elle fut, conclut-il, a épuré quelque peu l'atmosphère de chez vous; malheureusement, elle n'a pas sévi en Autriche. » Le diplomate émaille pourtant ses souvenirs de sages réserves. Certains usages doivent être appréciés en fonction du milieu, de la mentalité et de l'éducation du peuple. Ce qui serait intolérable chez nous peut paraître moins répréhensible ici, où l'on est plus lent à se scandaliser.

Le précédent évêque d'Olmouc (Olmütz), Mgr Stojan, mort en 1923 est en vénération à Velehrad, où il a voulu être inhumé. La population fleurit sa tombe et s'y agenouille sans cesse. Presque toutes les petites échoppes de la place vendent son buste en argile cuivrée ou bronzée. Tout pèlerin, après ses premières dévotions à la sainte Vierge et aux saints Gyrille et Méthode, s'arrête devant les restes du défunt évêque, puis s'en va visiter le « Stojanov ». C'est un bâtiment élevé à la mémoire de Mgr Stojan et où se donnent les retraites ecclésiastiques. Les congressistes de l'Union des Églises y prenaient leurs agapes, présidées par S. Excellence le Légat du Saint-Siège. Sans se soucier autrement de si hauts personnages, le peuple y entrait, comme dans un moulin, même à l'heure des repas. Il s'arrête un instant sous le grand escalier, devant l'inévitable buste de l'évêque, et dépose une obole dans le tronc. Quelques-uns poussent la porte du réfectoire, où dînent avec Son Excellence une cinquantaine de prélats et plus de 300 autres convives, prêtres et laïcs, catholiques et orthodoxes. Et l'on voit apparaître, dans l'entrebâillement, des figures tannées de paysans ébahis et des visages de femmes dont les gros anneaux d'or qui scintillent aux lobes d'oreilles contrastent singulièrement avec la peau bronzée.

4 — Religion et politique

Avant mon voyage en Tchécoslovaquie, j'avais reçu de la Présidence une « légitimation » qui m'exemptait des droits de visa pour le passeport et un « *Poukazka* », sorte de firman, qui m'accordait une réduction de cinquante pour cent sur les chemins de fer tchécoslovaques. Déjà, il avait fallu les montrer, en franchissant la frontière. C'était le « Sésame ouvre-toi ». Lorsqu'à mon départ de Prague pour la Moravie, je les fis voir à un employé de la gare Masaryk, il me fit passer par les salons, comme un prince, sans s'inquiéter du contrôle. Je fus m'installer dans un coupé de deuxième classe. Je n'étais pas assis que le garde vint réclamer mon billet. A la vue du « *Poukazka* », il s'incline jusqu'à terre et m'assure qu'une voiture spéciale m'est réservée à titre de délégué officiel au Congrès unioniste de Velehrad. Il hèle un subalterne, qui s'empare de mes bagages et les transporte dans une autre voiture. On m'introduit dans un coupé très confortable où je suis seul. L'obséquieux fonctionnaire me signale alors la présence dans la même voiture, de plusieurs autres délégués et m'indique les coupés qu'ils occupent.

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits*, du 6 mars 1925.

Il y a là S. Excellence le Légat du Saint-Siège, Mgr Fr. Marmaggi, archevêque d'Andrinople et nonce apostolique; Mgr Ant. Arata, secrétaire de la nonciature; l'archevêque de Prague, Mgr Meth. Zavoral, révérendissime abbé bénédictin et président du groupe des sénateurs catholiques; les délégués de la présidence de la république et du ministère des Affaires étrangères, le délégué belge et plusieurs autres notabilités. On se rendit aussitôt de mutuelles visites et l'on eut très vite lié connaissance. C'est là une excellente méthode de voyage. On est chez soi, sans être isolé; des amis vous entourent sur qui vous pouvez compter en toutes occasions; ni un intrus, ni un indifférent, c'est une grande famille qui se retrouve, et où tous les cœurs battent à l'unisson. La journée — et ce fut la meilleure de mes pérégrinations chez les Tchèques — se passe en conversations intimes. Le nom du grand cardinal est plus d'une fois mêlé à nos échanges de vue, admiré toujours, très estimé aussi, bien que — la vérité a ses droits — on sente, par instants, que d'aucuns le voudraient d'un moins vibrant patriotisme. On prononce même les mots de « francophile » et de « supernationaliste ». — Ce sont, Messieurs, de trop grosses épithètes pour qu'il soit bien difficile de deviner d'où vient le vent. — On convient d'ailleurs, de fort bonne grâce, qu'à l'étranger, il n'est guère possible de se former une idée juste de la situation religieuse ou politique d'un pays, parce qu'on ne l'aperçoit qu'à travers les relations déformantes des journaux. Et inconsciemment, on continue à la travestir, parce qu'on l'isole des facteurs qui la conditionnent, pour la juger en fonction de la mentalité et des usages du peuple dont on est. — Il existe une méthode infallible d'aboutir à un jugement erroné : c'est l'analogie. En droit, en histoire, en politique, en morale, prenez, comme base unique, une solution certaine et, pour les cas analogues, raisonnez *a pari* ou *a fortiori*. Aux yeux de beaucoup, vous êtes « à la page ». C'est le procédé très en vogue et c'est le plus expéditif et le plus sûr pour déraisonner, avec élégance. Le différend linguistique belge sera jugé équivalent, tour à tour, aux désaccords anglo-irlandais, germano-polonais, tchéco-allemand, anglo-hindou ou anglo-turc. Le patriotisme le plus pur et le plus élevé paraîtra teinté de francophilie à ceux qui viennent de naître à la vie nationale et restent, malgré eux, infiniment tributaires d'une culture exotique plus avancée, dont les représentants constituent plus d'un tiers de la population. Non! les Flamands ne sont pas et ne peuvent être des étrangers au foyer patrial. Et l'on n'est ni francophile, ni germanophile, pour admettre des faits évidents et reconnaître les qualités diverses des deux races, sauf à ne pas s'aveugler sur leurs défauts.

La Bohême, me dit un haut dignitaire, compte quatre-vingts pour cent de catholiques nominaux. Mais il en est d'eux comme des devises; ils subissent la crise du change. La religion est un manteau qu'on accroche à une patère en sortant de l'église ou de sa maison. On prie Dieu à deux genoux avant d'aller au scrutin et, dans la salle de vote, on donne sa voix et son âme au diable. Le gouvernement est de tendance anticléricale. Les faveurs accordées aux congressistes de Velehrad ne suffisent pas à donner le change. Il est prudent de ne pas mécontenter à l'excès les catholiques, car ils constitueraient une force redoutable, le jour où ils s'éveilleraient de leur torpeur.

Le pouvoir a d'ailleurs des initiatives très intelligentes. Il s'entend à attirer l'étranger, et au lieu de lui faire l'honneur d'une taxe spéciale, on lui assure souvent un dégrèvement de trente pour cent de ses frais de train. Pour nous, je l'ai dit, ces dépenses étaient réduites de moitié. Mais ce ne fut pas la sympathie qui inspira cette mesure. Ce fut une habileté réelle et très sensée. Le président de cette démocratie souhaiterait être un François-Joseph, au petit pied; on conviendra qu'il n'est pas ambitieux. Loin de songer à séparer l'Église de l'État, il voudrait l'asservir. Cet homme qui a renié sa foi, sur les bancs de l'Université, voudrait se faire reconnaître par Rome l'héritier des privilèges ecclésiastiques quelque peu désuets que le vieil empereur tenait de la tradition; mais il en refuse les charges compensatoires. Il choisirait lui-même les évêques et les hauts dignitaires de l'Église tchèque dans cette classe de citoyens dont on fait aujourd'hui — un peu partout — des hommes de gouvernement : la classe des invertébrés. Le président les aurait à sa dévotion pour constituer une église nationale, semblable aux autocraties phoitiennes administrées, en fait, par les divers États. L'exemple des seize églises indépendantes du groupe gréco-slave étend sa contagion jusqu'à Prague. Voilà le césaropapisme auquel rêve ce président de république.

L'église nationale tchèque avorta, une première fois, à la fin de la guerre, malgré les efforts de ces 200 prêtres apostats qui prirent femmes et trouvèrent des curés devant qui tenter le mariage religieux. Il est à peine besoin de remarquer que ces unions sont illégitimes et sacrilèges et qu'en droit ecclésiastique, elles sont inexistantes. Soutenus par les loges nationales et étrangères, ces malheureux ont échoué, dans des emplois vulgaires, que le gouvernement a mis à leur disposition. Ils ont un journal et achèvent de mourir.

Pourtant soyons justes! Le prétexte de la séparation fut la lutte entreprise pour l'abolition du célibat ecclésiastique, tandis que Rome s'en tenait

— très justement — à la tradition latine. La cause initiale de ce qu'on a nommé — trop tôt — le schisme tchèque fut, sans doute, la passion. Une tentative de pareille envergure paraît inconcevable dans un autre milieu. Mais il faut tenir compte de diverses circonstances atténuantes. Ces apostats ont sous les yeux d'autres prêtres authentiques, auxquels la discipline dont ils relèvent n'interdit pas absolument le mariage — orthodoxes et orientaux. Pleins d'admiration pour ces antiques usages qu'ils comptent au nombre des traditions slaves, brisant avec l'exécree Autriche-Hongrie, catholique romaine, on conçoit que dans ce milieu de slavisme exacerbé où nationalisme et religion se confondent, la tentation leur soit venue de s'affranchir de la discipline occidentale. A l'heure où la patrie naissante devenait rétive au joug des Habsbourg, ils ont pu vouloir se donner l'illusion de n'être que des patriotes jusqu'au bout. Préparés d'ailleurs à la défection par une campagne occulte et certains encouragements venus de l'étranger, n'ayant pas le stimulant du zèle apostolique, peu habitués à la lutte contre toutes les puissances du mal, énervés encore par les privations de la guerre, la tentation les a trouvés désarmés. Ils ont forfait à des devoirs sacrés; c'est incontestable. Souhaitons-leur repentir et pardon!

Ils appartiennent d'ailleurs à ce peuple de grands enfants assez veules et sans beaucoup d'énergie. Ce n'est pas moi qui le prétends; je suis assez mal placé pour en juger. C'est l'avis que j'ai entendu émettre vingt fois par des étrangers qui ont séjourné longtemps là-bas. Au récit des récentes persécutions françaises, un Tchèque, professeur de l'enseignement supérieur, s'est mis à pleurer en ma présence. Et comme je m'étonnais : « Mes larmes ne vont pas à la France, me dit-il; la situation religieuse y est beaucoup moins grave que chez nous. Là-bas, il y a des sursauts d'énergie rédemptrice, qui sont inconnus à notre peuple. Je pleure sur mon pays. Que resterait-il ici après une tempête comme fut le combisme? Rien, rien, rien! »

Il faut dire pourtant que ces observations sont plus vraies encore si on les applique à l'Autriche propre. « On n'a pas l'impression, dit Otto Flake, dans la *Neue Rundschau* d'octobre 1924, que des idées de vaillance et d'énergie puissent bientôt surgir. » (Voir *Revue catholique des idées et des faits*, 1924, n° 33, p. 16.) — Mais les causes qui ont déprécié la valeur du clergé autrichien n'ont pas été sans influence sur les prêtres des marches septentrionales de la double monarchie. Toutefois, les maladroites persévérantes des germanophiles de Vienne ont enrayé le recul. Les Allemands de Vienne, dit Flake (*l. c.*), n'ont jamais opprimé les Tchécoslovaques. — Peut-être; mais ils les ont ignorés; ils ont systématiquement laissé en jachère la région la plus belle, la plus intéressante et la plus riche de l'ancien empire. « En Autriche, dit le même écrivain, ce sont les nationalités allogènes, dominées et non civilisées, qui ont fini par faire preuve de volonté et d'énergie, comme de conscience, et en fin de compte par triompher de l'élément allemand. » — Écœurés par la traditionnelle incompréhension du pouvoir central, asservies à un travail plus pénible, ces populations, *non germanisées*, — car c'est ainsi qu'il faut lire — ont gardé en elles, dans la lutte pour la vie, un résidu des énergies ataviques. Et c'est à quoi le clergé tchèque est redevable de son surplus de vitalité. Il nous est apparu plus instruit, plus zélé, plus pieux que nous n'osions l'espérer après les tourments de la guerre et le désarroi du pseudo-schisme. Inférieur au clergé belge et au clergé français — ce sont deux prêtres tchèques qui ont longtemps vécu chez nous qui en font l'aveu — par leur culture et leur énergie morale, ils sont supérieurs au milieu ambiant.

Pourtant la campagne antireligieuse se poursuit, sous le manteau. Un pamphlet haineux dont l'auteur s'abrite sous le nom d'un fonctionnaire est semé à profusion. Mais le peuple ne s'y trompe pas; le signataire, qui fut étranger à la rédaction, n'a fait qu'obéir à une très haute influence. Dans sa forme manuscrite, le libellé odieux est plus ancien que la présidence de la république.

* * *

En Tchécoslovaquie, les Allemands constituent numériquement une très imposante minorité. Ils forment un tiers de la population du diocèse de Prague, la moitié de celui de Budweiss, deux tiers de celui de Leitmeritz. Leur formation technique et leur expérience en matière économique, commerciale, économique, industrielle et scientifique leur assurent une redoutable prépondérance. Comme je faisais part à un de mes interlocuteurs de là-bas de mes observations relatives à l'emploi de la langue tchèque à Prague, — « Oui, me répondit-il, on veut écarter les Allemands du pouvoir. Ce serait souhaitable, si c'était possible. Mais on ne peut que reculer leur accession au pouvoir. Et dès lors, c'est une faute politique impardonnable. La réaction inévitable sera d'autant plus violente. Durant la guerre, nos gouvernants n'ont rien appris et rien oublié. Ils rééditent, dans un sens opposé, toutes les fautes de l'ancienne monarchie. De persécutés les Tchèques sont devenus persécuteurs. On sait quelle incohérente bigarrure de peuples antagonistes, présentait l'ancienne monarchie. Le même phénomène se reproduit chez

ODEOLA

MAGASINS DE VENTE :
14, RUE D'ARENBERG, BRUXELLES

TÉLÉPHONE B 28.586



Est un ensemble
merveilleux
qui
réunit les qualités
les plus précieuses
auxquelles
on ait pu atteindre
en fait d'appareils
pneumatiques.

Il est incomparable
par
sa construction
et
par son rendement
artistique.



LE GLOBE

A. DE STAERCKE

3, AVENUE LOUISE, 3
BRUXELLES

Pour faciliter le transfert d'argent
nous émettons le
GLOBE - TICKET - HOTEL
vous assurant
des séjours dans les meilleurs hôtels
aux tarifs ordinaires de ces hôtels.
Renseignements et Tarifs d'hôtels
en nos bureaux.

VOYAGES DE NOCES
PARTICULIERS ET POUR GROUPES

Organisation à forfait de 1^{er} ordre
L'Algérie — L'Italie
La Côte d'Azur

Simonet Deanscutter
Joaillerie - Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège — 1905.
Bruxelles 1910.
Gara 1913.

72 Rue Coudenberg
(M^o de la Cour)
Bruxelles

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES

ANGLAIS ET AMÉRICAINS

Assortiment le plus complet en Belgique chez

W. H. Smith & Son

ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES
ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE
DE LA LANGUE ANGLAISE

SERVICE D'ABONNEMENTS ET
INSERTION D'ANNONCES DANS
TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

SPÉCIALISTES EN GRAVURES

78, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTIION

J^N & J^H TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE : TÉLÉPHONE : 324.96
2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

DEUX PÈLERINAGES

Spécialement organisés pour les abonnés et amis de LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

du 8 au 22
avril

ROME

du 8 au 22
septembre

Les 2 voyages se font sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

GROUPES DE 25 PERSONNES

Les deux voyages ont été combinés de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

Itinéraire :

- 1^{er} jour : Départ de Bruxelles dans la soirée pour Bâle. Dîner en W.-R. (premier service du bureau).
 2^e jour : Départ pour Milan par la magnifique ligne du Simplon. Arrêt et visite des Iles Borromées. Arrivée à Milan dans la soirée. Départ pour Rome. (Le trajet de Milan à Rome peut se faire en W.-L. moyennant un supplément de 86 Lires).
 3^e jour : Le matin arrivée à Rome.
 4-5-6-7-8^e jours : Séjour à Rome.
 8^e jour : Départ pour Assise. Visite. Départ dans la soirée pour Florence. Logement.
 9^e jour : Séjour à Florence.
 10^e jour : Départ dans l'après-midi pour Milan. Logement.
 11^e jour : Matinée à Milan. Départ pour Côme. En bateau à Bellagio.
 12^e jour : Séjour à Bellagio.
 13^e jour : En bateau de Menagio et Lugano.
 14^e jour : Le matin départ pour Lucerne. Déjeuner-fourchette et dîner à Lucerne. Départ pour Bâle et Bruxelles.
 15^e jour : Dans la matinée arrivée à Bruxelles. Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du bureau.

Prix par personne :

- 2,050 francs belges, avec billets de chemin de fer deuxième classe, repas en W.-R. et hôtels de 1^{er} ordre.
 1,885 francs belges, avec hôtels de premier ordre sur tout le parcours, pensions de famille à Rome, repas en W.-R.

Pour les INSCRIPTIONS : Envoyer son adhésion à *La Revue Catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 45,472 de M. De Staercke (voyages Le Globe) à Bruxelles, 3, avenue Louise, en inscrivant au talon de chèque son adresse, le genre d'hôtel et de chambre qu'on désire et en indiquant les dates du départ choisi. Sans l'acompte, l'inscription n'est pas valable.

Le prix total du voyage doit être versé au même compte chèque-postal respectivement avant le 8 mars et le 8 août.

En cas de désistement les versements sont remboursés moyennant retenue de 5 % pour frais.

En cas de désistement trop tardif, les hôteliers de Rome exigent comme dédommagement, un tiers de la valeur du séjour commandé. Au cas échéant, cette somme viendrait s'ajouter à la retenue des 5 %. Les billets pourront être cédés en nous avisant des changements de noms.

Le PROGRAMME détaillé du voyage sera transmis aux participants, ainsi que leurs adresses d'Hôtels, quelques jours avant le départ. Les hôteliers prient les pèlerins de choisir des chambres à deux lits ou à grand lit, dans la mesure la plus large possible, le nombre de chambres à un lit étant très restreint. Avoir soin d'indiquer l'arrangement choisi dès le moment de l'inscription.

BAGAGES : Prendre le moins de bagages possible.

PASSEPORT : La carte du pèlerin dispense du passeport en Italie. Pour l'obtenir, demander au commissariat de police, un certificat d'identification avec un portrait récent. L'envoyer au bureau de tourisme *Le Globe* qui fera le nécessaire pour y faire imprimer le sceau du Comité. Y ajouter un second portrait et une lettre de son curé attestant que l'on fait pèlerinage à Rome en vue du jubilé.

Cette carte de pèlerin sera remise en même temps que les billets de chemin de fer et d'hôtels, quelques jours avant le départ. L'Agence se charge de fournir un passeport collectif pour le passage en Suisse.

Toilette exigée pour l'*Audience Pontificale* : Messieurs en vêtement sombre; Dame : Robe noire ou blanche montante, manches longues, mantille noire ou blanche.

Les dispenses nécessaires seront demandées pour la durée du séjour à Rome.

A ces prix il y a lieu d'ajouter la somme de 30 francs pour la « Tessera » et la « Carte du Pèlerin » nécessaires aux voyageurs.

Toute personne désireuse de former un groupe de pèlerins à autre date peut s'adresser au bureau de *La revue catholique des idées et des faits*.

Décoration

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT

— ENTREPRISE GÉNÉRALE —
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

nous, bien qu'en raccourci : mêmes dissensions et mêmes luttes. » Le peuple sent confusément que le Teuton peut devenir son maître demain. Je crois bien que c'est aujourd'hui le seul aliment de son aversion pour la Germanie. Cette crainte le pousse davantage vers un fédéralisme panslave. N'ai-je pas entendu applaudir à outrance, en 1923, un Russe, le Dr V... qui déclarait tout simplement que durant la guerre la Russie seule avait sauvé l'Europe. Et lorsque dans une allocution je prononçai incidemment le nom d'un savant moscovite, ce fut une ovation délirante. Cet engouement pour tout ce qui est slave, je l'ai observé chez les Tchèques, les Slovaques, les Moraves, les Slovènes, les Croates, les Serbes, les Bulgares, et même chez les Polonais des milieux les plus influents. — Donnez à la Russie un honnête gouvernement et il suffira d'un rien pour faire surgir une vaste confédération des peuples slaves. C'est du moins mon impression. Comme je l'exprimais devant le diplomate déjà cité : « Rien, dit-il, ne me surprendrait moins. Il faut vivre ici pour se faire idée des mentalités. — d'ailleurs très complexes — et absolument impénétrables à nos hommes d'État de là-bas. »

Le gouvernement tchécoslovaque a eu d'heureuses initiatives. La restauration nationale a été intelligemment amorcée. Il est seulement regrettable que les hommes d'État se laissent détourner de l'œuvre capitale par des visées mesquines. Le pays est de beaucoup le plus riche des territoires de l'ancienne Autriche. L'agriculture, les mines, l'industrie, les nombreuses stations balnéaires, les sites charmants ou grandioses en font une des régions les plus favorisées de l'Europe. Quelques semaines passées à Lubacovice ou à Tatranska sont des vacances idéales, loin du confort moderne et du monde vulgaire des nouveaux riches.

* * *

Tandis que je note à la hâte, sur mon carnet, les renseignements recueillis et mes observations personnelles, le train file vers Bréclava (prononcez : Bréslava-Lundenburg). Une partie des hauts personnages changent de train pour prendre la direction de Staré Mesto Uherské Hradiště. C'est le nom incommensurable d'une villasse morave. En haine des Magyars, les habitants du pays l'interprètent comme suit : « *vieille cité forteresse dressée contre les Hongrois* ». En réalité, les deux premiers termes signifient : « *vieille ville* » et les deux derniers, « *forteresse hongroise* ». C'est en jouant sur le suffixe *hé* pour le transformer en préposition qu'on obtient le contresens. Les Hongrois ont longtemps occupé la cité; de là son nom. S. Excellence le Légat du Saint-Siège monte dans l'auto qui lui est réservée. Une autre voiture m'attend. Et nous allons devancer les évènements que la voie ferrée contraint de faire un assez long circuit. Inutile de dire que, pour gagner nos limousines, nous passons entre deux files de fonctionnaires curieux qui se courbent et nous laissent sortir sans avoir contrôlé nos billets.

Les autos filent dans la plaine entre deux rangées de pruniers chargés de fruits mûrs. Entre les arbres des poteaux bas supportent des icônes des saints Cyrille et Méthode. Parfois, dressées à même l'accotement, des madones de pierre nous regardent passer. La campagne fertile rappelle le Hageland ou la Hesbaye.

Velehrad! Je ne décrirai ni la réception enthousiaste, ni la décoration somptueuse, ni les séances du congrès, dont Théodore de Mistra a donné, ici même (n° du 26 septembre 1924) une relation exacte. L'atmosphère des réunions est des plus fraternelles. Ce sont des conversations et des discussions amicales et toujours courtoises. Les orthodoxes sont assez nombreux. On les sent animés du même désir fervent d'union avec Rome. Les vieilles divergences dogmatiques passent à l'arrière-plan. Un professeur orthodoxe d'université se refuse à admettre l'infailibilité pontificale qui, croit-il, permet au Pape d'imposer comme dogmes de foi, ses opinions théologiques personnelles. Il récuse de même l'Immaculée Conception qu'il confond avec la conception miraculeuse, comme fut celle de Jésus. Je lui explique le rôle de l'Infailibilité pontificale et que l'Écriture Sainte et la Tradition constituent, à elles seules, le dépôt de la foi. Je rétablis la notion exacte de l'Immaculée Conception. Après cette mise au point, après la preuve que ces deux dogmes prétendus nouveaux sont dans la ligne de la tradition même orientale, le professeur s'incline et déclare qu'il ne lui reste aucune objection. Et cela montre bien que nos divergences reposent souvent sur de surprenants malentendus. Les conversations privées sont plus efficaces à les dissiper que les plus brillantes conférences. On y découvre mieux la sincérité d'âmes assoiffées d'union. « Pour gagner les orthodoxes, me disait l'un d'eux, le Dr K..., un fervent unioniste, il faut aller à leur rencontre, par la charité, le désir sincère de les comprendre et se familiariser avec leur mentalité spéciale. La mission pontificale envoyée en Russie, au secours des affamés, a été de beaucoup, le plus éloquent des plaidoyers parce qu'elle fut la démonstration pratique de l'esprit d'amour qui doit unir tous les croyants. Le Pape, que le peuple avait appris à haïr, a aujourd'hui son portrait dans d'innombrables isbas. »

C'est bien la méthode du Congrès de Velehrad et la moisson s'annonce magnifique. Les relations amicales, qui s'y nouent, se poursuivent ensuite par-dessus les frontières. En attendant l'occasion de se rencontrer encore au Stojanov, on achève à loisir, sur le papier, des conversations amorcées devant les icônes des saints Cyrille et Méthode.

Après avoir excursionné, quelques semaines, dans l'ancienne double monarchie, je retrouvai, un soir, à Vienne, le comte de R... « Votre mission dans la capitale autrichienne, au lendemain même de la guerre dût être particulièrement délicate? » lui demandai-je. — « Et pourquoi? — « A cause de l'hostilité à l'égard des puissances alliées. — « Mon cher, tel n'est pas le Viennois. De 1914 à 1918, la dernière chose dont on se souciait ici, c'était la situation militaire. *Panem et circenses, manger et vivre*; on ne réclamait rien d'autre. Le Viennois de race ne fut jamais hostile aux étrangers. »

Cette impression confirmait la mienne. Prague est plus près de Vienne qu'on ne veut bien le dire. La conversation tomba sur le Congrès de Velehrad. Nous fûmes vite d'accord. *Ut sint unum*. « Qu'ils ne fassent plus qu'un seul troupeau. » C'est la prière suprême du Christ; c'est le vœu de beaucoup d'orthodoxes d'aujourd'hui et celui de l'Église romaine tout entière.

LUCIEN DELPORTE.

La Basse-Cour d'Apollon.

L'union fait la force, et les travailleurs n'ont point tort de se syndiquer pour obtenir le triomphe de leurs droits et revendications légitimes. Il n'est, d'ailleurs, plus nécessaire aujourd'hui d'exhorter les ouvriers à se sentir les coudes et à concerter leur action. Ils excellent en cette stratégie. C'est plutôt de modérer l'habileté de leur tactique qu'il les faudrait prier.

Or, comme eux, les écrivains ont à se défendre et à vivre. Le syndicalisme littéraire est sorti de cette nécessité. Qui oserait prétendre qu'il soit inutile et condamnable? Qui voudrait refuser aux gendeletrés le bénéfice d'une entr'aide qui a si bien servi les travailleurs du bâtiment et de la métallurgie? Les poètes et prosateurs ont donc constitué des systèmes de défense et de conquête. Ils ont résolu de ne plus se juger et critiquer les uns les autres sans discernement, mais plutôt de se louer et estimer. Ils se sont groupés et cotisés pour éditer des manifestes et des revues, pour fonder des écoles, des chapelles et des académies, et, de la sorte, organiser une réclame commune qui profiterait à tous. Un bataillon brise des résistances dont un soldat ne viendrait pas à bout. Un chœur se fait plus entendre qu'un seul homme. S'il s'y glisse, au surplus, quelques nullités, la gloire commune leur profite aussi, et les élève au rang de valeurs apparentes. Je sais même de ces chorales où l'on ne trouve guère que des aphones et de mauvais chanteurs. Ce sont elles, surtout, qui ont leur raison d'être. Leurs membres élisent un président et un vice-président, un comité directeur et autant que possible, un comité de dames patronnesses, et ils n'oublient pas d'envoyer des communiqués à la presse amie. Tels sont les effets, exigences et bienfaits de la solidarité intellectuelle et littéraire. Par là, les vrais poètes et les bons prosateurs forcent la renommée toujours un peu récalcitrante. Par là, les littérateurs de talent font leur trouée, et parviennent à gagner leur vie. Par là aussi, les ambitieux, les ratés et les sots acquièrent la notoriété et s'imposent au public.

Au sujet de ceux-ci, M. Adolphe Retté a son idée. Il les a beaucoup fréquentés au cours d'une longue et très honorable carrière. Or, il estime qu'ils sont en nombre infini et forment aujourd'hui la suite habituelle d'Apollon. Ce dieu menait jadis le chœur des Muses au sommet du Parnasse, il serait à présent descendu au rôle de gardien de basse-cour. « On y trouve, d'après cet auteur bien informé, des poules agressives, des coqs fiers de leur crête, des

pintades sentimentales et quelques paons que des dindons, infatués d'eux-mêmes, tâchent d'imiter en faisant la roue. Il y a aussi des canards qui vont docilement, à la file, barboter dans l'auge coutumière. Et il y a force chapons que des spéculateurs rusés font engraisser dans des cages — pour les vendre, lorsqu'ils sont à point, aux amateurs de viande fade. »

Toutes ces espèces de bipèdes emplumés représentent, dans la pensée de l'auteur, autant de catégories de littérateurs peu sympathiques.

Il en est d'autres, cependant. « Hors de la basse-cour, vivent, au grand air libre, des cygnes sauvages qui offensent de leur chant les volatiles domestiqués. » Se risquent-ils d'entrer au poulailler? « Ils sont reçus à coup de bec, car la basse-cour hait d'instinct quiconque ne lui ressemble pas. » Aussi, s'empressent-ils de s'en aller et de regagner l'espace. « Et lorsqu'Apollon suit, d'un œil mélancolique, leur essor indépendant, il se console de sa déchéance, en se disant que ce sont les cygnes qui gardent seuls la tradition de la liberté sur la montagne... ».

* * *

Il s'agirait maintenant de savoir quels sont les cygnes et quels sont les paons parmi nos contemporains. M. Retté est trop charitable et trop retiré des affaires temporelles pour prendre la peine de dresser ce catalogue. Tout au plus se borne-t-il à indiquer au lecteur, par quelques exemples anciens, le moyen d'opérer lui-même un tel discernement.

A quoi cela nous peut-il servir, direz-vous? Notamment, à ne pas être nous-mêmes des dindons, à ne point nous laisser duper par les propos, théories et attitudes des innombrables comédiens qui encombrant la carrière des lettres et s'efforcent d'attirer notre attention.

M. Adolphe Retté vous engage à bien observer, lecteur, que la profession littéraire est une profession comme une autre. Il n'est pas requis de connaître son métier pour y briller. Écartons, d'abord, ceux qui n'ont jamais écrit un mot, mais excellent à faire oublier ce détail. Mettons aussi de côté ceux qui composent un sonnet tous les dix ans, mais ne laissent jamais passer une occasion de le réciter et de le réimprimer. Quant aux autres, quant à ceux qui écrivent, il faut se souvenir de ce que peut la réclame. Une adroite publicité parvient à susciter l'admiration en faveur de gens qui ne sont admirables par aucun côté. Les prix littéraires sont, parfois, décernés à ceux-mêmes qui les ont fondés, et le plus sérieux d'entre eux, le prix Goncourt, ne tombe qu'une fois sur trois, au dire de M. Retté, dans les mains du plus méritant. Il y a bien les Académies; mais elles renferment trop de nullités pour que les lauréats récompensés par elles méritent toujours d'être pris au sérieux. Qui voudrait faire confiance, par exemple, à un candidat prôné par M. Célestin Jonnart? Il sied encore moins de s'en remettre aux gros tirages: car, ceux-là trop souvent y atteignent qui se bornent à répéter mornement des sujets lubriques où tout honnête homme devrait éviter de se complaire.

Ce qu'il convient surtout de souligner, c'est la qualité d'âme d'une foule de gaillards qui prétendent à notre audience. Elle est souvent d'une flagrante médiocrité. Il existe, en faveur des hommes de la plume et du papier imprimé, un préjugé favorable, dont nous devons, paraît-il, nous libérer. Les écrivains n'en savent pas plus long que les autres hommes, et ce qu'ils racontent dans leurs écrits ne méritent pas plus de crédit que les propos journalièrement entendus en chemin de fer ou en autobus. Gardons-nous de nous en laisser conter par des gens passés maîtres en l'art d'en faire accroire. Une sottise bien dite ou bien écrite n'en reste pas moins sottise. Une pensée fautive ou basse ne perd rien de sa bassesse ou de sa fausseté pour être habilement présentée et reproduite avec persé-

vérance. Que de niais écrivent agréablement qui seraient incapables de réussir en tout métier où quelque bon sens est requis! Combien parlent de choses qu'ils n'ont jamais apprises! J'omets ceux qui usent de leur plume dans un but alimentaire, indifférents à la vérité des causes qu'ils défendent et prêts à vendre leur prose au plus offrant. Sans compter les coquins, les fourbes, les ambitieux et la multitude des pornographes qu'une société bien policée enverrait en prison.

Il est, évidemment, des écrivains sérieux et intelligents auxquels on aurait tort de toujours refuser son estime. Mais, ce n'est pas de quoi il retourne principalement dans la *Basse-Cour d'Apollon*. A chaque jour suffit sa peine. M. Adolphe Retté traitera sans doute, dans un autre livre, des écrivains honorables et sensés. Celui-ci est consacré de parti-pris aux gendelettres plutôt méprisables.

* * *

L'un des pires hâbleurs qui aient trôné dans la république des lettres est certainement Victor Hugo. Il devait retenir l'attention de l'auteur de la *Basse-Cour d'Apollon*. Il méritait d'être sérieusement entrepris par quelqu'un dont c'est le rôle d'arracher, aux oiseaux vaniteux, les plumes dont ils se parent injustement. L'on éprouve un vif contentement à voir mener à bien une si nécessaire opération.

Qui, plus que Victor Hugo, a fait profession de ressentir les plus nobles sentiments du cœur humain? Qui a plus parlé d'amour, de fidélité, de pureté, de grandeur d'âme? Qui s'est plus rendu justice à lui-même et a plus éloquemment foudroyé, de ses strophes, les ennemis du vrai, du bien et du beau? Jamais, en vérité, personne n'a fait une aussi grande consommation des plus beaux vocables de la langue française.

Cependant, Victor Hugo mettait le bien et le beau dans ses vers beaucoup plus que dans sa conduite. Il excellait à prêcher aux autres la vertu, mais, pour lui, s'en passait volontiers et s'accommodait du vice le mieux du monde.

Il avait épousé une femme, ni meilleure ni pire qu'une autre, dont, en tout cas, il devait se contenter, et à laquelle personne ne pouvait lui donner le droit d'être infidèle. Or, dès 1832, le poète s'éprit de Juliette Drouet, actrice pleine de charmes, disent les contemporains, et qu'il trouva à son goût plus d'un demi-siècle durant, sans préjudice d'une foule d'autres amours et liaisons moins longues.

Juliette honorait les saints comme elle les connaissait, et, quant à Victor Hugo, elle lui disait ce qu'il aimait d'entendre. « Je voudrais être toi, lui écrit-elle, pour te louer comme tu le mérites. »

Le 26 février, date de la naissance du poète, elle s'écrie :

« C'est l'anniversaire des anniversaires, fêté au ciel par toutes les grandes âmes des génies qui t'ont précédé sur la terre. »

Dieu lui-même, d'après Juliette, a beaucoup d'estime pour Victor, et un grand besoin de lui :

« Dieu veut que tu vives encore longtemps pour sa plus grande gloire. »

Pour qui va au fond des choses, qu'est-ce que Jésus-Christ auprès d'Hugo?

« La naissance du poète est, en effet, plus lumineuse, plus utile et plus heureuse pour le genre humain que celle du Christ. Et, dans une ère prochaine, on datera de Victor Hugo comme on date encore de Jésus-Christ. »

S'il fallait être toquée pour faire des compliments pareils, il fallait être fou d'orgueil pour les recevoir sans broncher. Et nous savons que Victor Hugo ne bronchait pas. Il en récompensait Juliette par une fidélité à toute épreuve. Dans son exil, il l'installait à proximité de Marine-Terrasse et d'Houteville-House, et ne passait aucun jour sans aller la voir. Il ne délaissait pas pour autant

Madame Victor Hugo, de sorte qu'il vécut cinquante ans en bigamie. Il recevait ses amis tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, et il menait ses fils dîner chez Juliette après les avoir reçus à déjeuner chez leur mère. Dans ses livres, comme dans son cœur et dans sa vie, le vieux cynique en mettait pour les deux :

*Oh! qui que vous soyez, bénissez-là, c'est elle
La sœur visible aux yeux de mon âme immortelle,
Mon orgueil, mon espoir, mon abri, mon recours,
Toit de mes jeunes ans qu'espèrent mes vieux jours!
C'est elle, la vertu sur ma tête penchée,
La figure d'albâtre en ma maison cachée!...*

Cela, c'était pour l'épouse.

Venaient, ensuite, des vers pour la maîtresse :

*Hier, la nuit d'été, qui nous prêtait ses voiles,
Était digne de toi tant elle avait d'étoiles,
Etc...*

Et quand l'honnête Pavie tentait de rappeler son ami libertin au sentiment des convenances, Hugo répondait par l'affirmation de son progrès spirituel :

« Je n'ai jamais commis plus de fautes que cette année — et je n'ai jamais été meilleur. Je vaudrais bien mieux maintenant qu'à mon temps d'innocence. Autrefois, j'étais innocent; aujourd'hui, je suis indulgent. C'est un grand progrès : Dieu le sait. »

Et jusqu'à sa mort, Victor Hugo s'attacha à progresser de la sorte.

* * *

C'est de la même façon qu'il pratiquait les autres vertus.

Il mentait comme un arracheur de dents, mais avec moins d'excuses.

Tout le monde ne peut pas descendre d'un baron tué aux Croisades, et il n'y a pas de honte à avouer qu'on remonte à un

cordonnier du XV^e siècle ou à quelque honnête gardeuse d'oies du XVI^e. Hugo, lui, voulait absolument tirer son origine d'un conseiller privé du duc de Lorraine et compter, parmi ses aïeux : une chanoinesse de Remiremont, un évêque de Ptolémaïde, un aide-de-camp du maréchal de Montesquiou et un lieutenant-colonel du grand-duc de Toscane. Il descendait tout simplement de Joseph Hugo, menuisier à Nancy, et de Marguerite Michaud, femme de chambre de la comtesse d'Euvezin. Et le reste était mensonges.

Si, du moins, il avait racheté ses autres péchés par la bonté! Mais il était avare comme un pou maigre.

Il disait splendidement :

Qui donne au pauvre prête à Dieu.

Quant à lui, il ne prêtait pas plus à Dieu qu'à ses anciens amis tombés dans la misère. Un jour, le peintre Châtillon lui écrivit pour lui emprunter cinquante francs. Hugo se déroba, et, pour pallier son refus, il envoya une lettre qui se terminait ainsi : « Je souffre de l'exil; vous souffrez de la pauvreté; chacun gravit son Golgotha. » Notez que le poète venait, sur son Golgotha à lui, de conclure, pour le prix d'un million, la vente des *Misérables* à l'éditeur Lacroix.

* * *

Tout cela, évidemment, ne tend pas à prouver que Victor Hugo est un mauvais écrivain. M. Retté veut seulement montrer qu'il était un échantillon fort médiocre d'humanité et qu'il croyait peu lui-même à ce qu'il racontait avec tant d'emphase.

Beaucoup d'hommes de lettres sont logés à même enseigne. Il ne faut jamais les croire sans y être allé voir. Il sied de ne leur faire crédit qu'après s'être assuré qu'ils le méritent. Car, très souvent, ils ne méritent ni qu'on les croie, ni qu'on les estime, ni même qu'on s'arrête pour les écouter.

OMER ENGLEBERT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Bossuet intime

Un humoriste du XX^e Siècle s'égayait innocemment, l'autre jour, du contraste piquant que l'érudition établit entre le Bossuet pompeux, solennel, le Bossuet d'apparat du célèbre portrait de Rigaud et le Bossuet privé, à table, dans sa maison de Meaux où régnait une large aisance bourgeoise, selon le mot de Brunetière.

Partant de là, l'humoriste conseillait aux candidats de la gloire, de faire un auto-da-fé de leurs lettres, voire de leurs notes de fournisseurs qui pourraient trahir, devant la postérité, de petites faiblesses messéantes à leur grandeur. Il est communément reçu qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre et c'est un fait que certaines illustrations sont sorties décaties, mal en point, effritées, des indiscrétions de l'histoire. Et certes, l'*Anatole France en pantouffles*, de Brousseau, est peu reluisant, c'est même, pour les délicats, peu ragoûtant.

Une curiosité presque malade veut tout savoir des écrivains et des orateurs à la mode, et la critique de leur talent n'est pas satisfaite si elle ignore le tailleur qui les habille et le gargon qui les alimente. Rétrospectivement, l'érudition éplucheuse, fureteuse et tâtilonne creuse, comme la fourmi, ses galeries souterraines sous la renommée des illustres, et elle est toute fière

de rapporter comme butin de ses fouilles acharnées, quelques anas savoureux sur leur manière de se tenir et de se vêtir, de boire et de manger, et même de se rincer la bouche.

On s'imagine savoir le tout d'un homme quand on connaît les riens de sa vie. Mais à ce compte là, faut-il s'étonner que des célébrités pâlisent et que, surprises dans l'intimité par la fente de l'huis, ou même mises à découvert par l'Asmodée de l'érudition qui enlève les toitures, comme dans *le Diable boiteux*, de Le Sage, des personnalités tapageuses finissent par faire piètre figure? A vrai dire, il n'y a guère que les saints qui soient capables de résister à ces perquisitions policières et l'on raconte précisément que M. de Genève apparaissait toujours, aux yeux perçants de l'indiscrétion violatrice de l'intimité, dans une impeccable correction d'attitude et la plus irréprochable dignité.

Voilà l'âme de vérité que tous les gens d'esprit, lecteurs du XX^e Siècle — et ils le sont presque tous — ont aisément dégagée du laconique billet, au tour paradoxal, de l'humoriste prérappelé.

Pour en revenir à M. de Meaux, qui n'était pas un saint, mais un vrai grand homme, la plus haute conscience du règne de Louis XIV, a dit le protestant Rébelliau, si les révélations piquantes sur sa table, rassemblées par M. Philippe Bertault, dans un très intéressant article du *Correspondant* (25 février), ne tournent pas à la glorification de l'ascète, il faut convenir qu'en opposant la bonhomie de Bossuet à l'image factice d'une raideur gourmée, d'un hiératisme de commande, ces curieux renseignements nous le restituent dans sa vérité, un peu bien prosaïque, si on le veut, mais foncièrement humaine,

Et d'ailleurs, l'iconographie de Bossuet s'est elle-même heureusement contredite en nous léguant deux aspects nettement tranchés et presque deux types contradictoires. Tout le monde connaît du même peintre Rigaud le portrait de magnificence et d'apparat que conserve le Louvre et le ravissant portrait d'une expression de douceur et de bonhomie qu'on admire au Musée des Offices à Florence. Le buste de Coysevox, au Louvre, est tout à fait aussi dans la seconde manière.

Le nom de *Bénigne* lui seyait à merveille, ont noté les contemporains, et le confrère qui le reçut à l'Académie ne manqua pas de relever parmi ses qualités « son agréable épanouissement de cœur et de visage ». Comme il contraste avec le grand seigneur, l'austère aristocrate qu'était Fénelon!

Voilà le Bossuet que M. Philippe Bertault nous a montré à table dans l'aimable abandon de la vie de société plus concentrée à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. Honni soit qui mal y pense!

Descendu du piédestal, interrompant sa vie prodigieuse d'activité intellectuelle par quelque honnête divertissement, le grand homme faisait honneur aux grands crus auxquels il attribuait une vertu bienfaisante. Il écrivait à son neveu, en 1797 : « Si vous vous portez bien, nous nous portons bien aussi, moyennant les huîtres en écaille, le Volnay et le Saint-Laurent. » En retour d'un présent, l'envoi de portraits de la famille royale qu'il avait fait au grand-duc de Florence, que souhaitait l'évêque de Meaux? De la Verdée « Le présent sera honnête et mériterait de la Verdée », un vin florentin qui avait de la sève et de la verdure. Et le grand-duc qu'on avait sans doute instruit des préférences du prélat le régala l'année suivante, d'une caisse de vin de Montecalino, qui jouissait d'un renom mérité et eut l'heur de plaire au destinataire. « Nous ne saurions trop estimer ses bontés », écrivit-il avec une gratitude émue.

Le cellier de l'évêché était celui d'une maison opulente, les mémoires du tonnelier en font foi : en janvier 1704, peu de temps avant la mort de l'évêque, il avait encavé « six pièces de vin de Bourgogne qui furent par lui déchargées et reliées » et rejoignirent cinq pièces de vin de Champagne et cinq autres pièces, sans compter plusieurs muids de vin vieux. Ce furent les crus servis au dîner qui suivit la pompe funèbre de M. de Meaux.

Un trait de mœurs charmant nous apprend avec quel art ce génie pratiquait, à l'occasion, la psychologie gastronomique. Il savait par Platon que la table est l'entremetteuse de l'amitié et, par l'expérience, qu'elle est la réconciliatrice des inimitiés. On ne saurait mieux conter l'aventure que M. Philippe Bertault.

« Un orage avait éclaté au sein du présidial de Meaux, à propos d'une chanson, injurieuse à tout le corps et à Messieurs les particuliers du Présidial. On accusait un quidam, de famille honorable.

De part et d'autre, le feu s'allume. Des experts en écriture sont choisis à Paris. Un grand procès menace. L'honneur de la toge est en jeu. La réputation d'un corps respectable, compromise! Et les sourires réprimés des uns, et les mines amusées des autres! Toute la ville en rumeur. Que pensez-vous que va faire l'évêque? Les passions irritées vont tomber, la paix sera faite après un bon dîner donné par Monseigneur, en son palais épiscopal, à toute la compagnie « qui est très réjouie et ont tous bu à la santé des uns et des autres ».

Ce n'est pas la première fois, ce ne fut pas la dernière que le vin de Bourgogne éteignit le feu de la discorde. Il est vrai qu'on l'accuse de l'allumer aussi... Mais quel réjouissant spectacle! Jacques Bénigne, le majestueux orateur des *Oraisons funèbres*, l'homme illustre qui, précepteur d'un prince, aumônier d'une princesse du sang, puissant controversiste et presque Père de l'Église, avait paru avec tant d'éclat à la Cour, dans les chaires de la capitale, dans les Assemblées du clergé, Jacques Bénigne Bossuet, l'aigle de Meaux, accommodant un différend le verre à la main et réconciliant les robins mellois par la confraternité de la table et la chaleur communicative d'un festin dont il est le jovial amphitryon!

Jusqu'aux derniers jours de sa vie, le vin fut le tonique préféré du prélat et jusque dans sa dernière maladie le vin de Bourgogne, lui faisait passer l'amertume du quinquina. C'était le temps où l'absurde oenophilie, que condamne la Bible, n'avait pas encore pros crit ce puissant remède de la pharmacopée.

Après cela, si la vie de Bossuet était large, s'harmonisant avec son riche tempérament, si sa table, sans profusion d'ailleurs, était copieuse, n'allez pas croire qu'il fut porté sur sa bouche et homme de bonne chère. Non! C'était un honnête homme, dans toute l'ancienne acception du mot, grand travailleur — *bos suctus aratro* —

qui mangeait quand il en avait le temps, mais savait s'accorder aussi quelque relâche et tempérer par un enjouement de bon aloi la fatigue d'un écrasant labeur. Il était joyeux convive, plus joyeux amphitryon, il restait toujours digne prélat.

Et puisque le temps du Carême nous y invite, il est opportun de rappeler ici que durant toute sa vie Bossuet observa rigoureusement les lois du jeûne et de l'abstinence, n'y dérogeant que sur l'ordre de la Faculté, ne s'en jugeant dispensé que par la vieillesse et les infirmités qui lui font cortège.

Détail intéressant que relève M. Philippe Bertault : même en 1702, à l'âge de soixante-quinze ans, se trouvant hors de son diocèse pendant la période quadragesimale, il envoie son secrétaire Le Dieu au curé de Versailles lui demander la permission de faire gras, à raison de son grand âge. En 1704, il fait renouveler la même démarche à Paris, auprès du curé de Saint-Roch, sa paroisse, « pour présenter ses excuses sur son besoin de faire gras pendant le Carême ». Et, quand il jeûnait, il le faisait encore en 1693, à l'âge de soixante et un ans, il se privait de café le matin, n'acceptant aucun adoucissement de la stricte observance.

Ce grand homme ne rusait pas avec la loi, il n'a jamais rusé ni biaisé avec ses obligations, il fut, en toute simplicité, un bon homme, a dit Jules Lemaître, un bon chrétien surtout, faut-il ajouter, prenant d'ailleurs sa part des joies saines de la vie et des satisfactions légitimes, mais ne se refusant jamais au travail, à la lutte, au devoir.

J. SCHYRGENS.

AMÉRIQUE DU SUD

Son avenir

D'après un article de M. Albrecht Manshofer : Les questions d'avenir de l'Amérique du Sud dans DIE DEUTSCHE RUNDSCHAU, janvier 1925.

Le continent sud-américain, « un pays de possibilités » sans limites presque au même degré que l'Amérique du Nord, a été à peine effleuré, si on envisage ses ressources latentes. Ses richesses minières n'ont pas été suffisamment étudiées du point de vue géologique, ses terres labourables sont à peine entamées, les richesses des régions qui produisent le café, le caoutchouc, le riz, le coton ne sont pas encore évaluées. Les communications sont dans un état chaotique et semi-embryonnaire. La main-d'œuvre manque.

Quelles sont les causes de pareil état de choses? Elles tiennent aux conditions de propriété de la majeure partie du sol. Les États de l'Amérique du Sud désirent et encouragent l'immigration blanche; les immigrés arrivent et se fixent dans diverses régions : les Portugais près des tropiques, les Italiens plus au Sud, plus au Sud encore les Allemands. Mais ces immigrés sont différents de ceux de l'ère précédente. L'Europe n'envoie plus des agriculteurs, mais des industriels, plus des colons, mais des prolétaires. Les nouveaux venus, au lieu de se fixer dans les campagnes, viennent habiter les villes et le voisinage des ports.

Ils viennent dans des pays qui ne sont des républiques démocratiques que de nom, avec des idées à l'européenne. Ils attendent tout ou, en tous cas, trop d'organismes politiques et sociaux qui sont composés ainsi : une populace naïve, arriérée, illettrée, gouvernée par une aristocratie terrienne peu nombreuse. Celle-ci est généralement fort riche, passablement instruite (alors que 70 p. c. des gouvernés ne savent ni lire, ni écrire) et possède la plus grande partie du sol. Pour trouver quelque chose de pareil, il faut aller en Pologne ou en Hongrie : la position des grands propriétaires fonciers magyars ou polonais peut se comparer à celle des possesseurs de ces *latifundia* sud-américains. L'*estaciéro* ou *fazendeiro* de nos jours est une espèce de petit roi; il dispose de vastes territoires et de nombreux sujets, dont la plupart sont entièrement sous sa dépendance. Les petits fermiers sont plus rares qu'on ne croit; peu possèdent le sol qu'ils cultivent. Le gros du peuple est à l'état de « chaos racique », la petite classe aristocratique forme une unité à part, possède la plus grande partie du sol, occupe les postes les plus importants dans l'administration.

Dès lors l'État « appartient » moins au peuple qu'à une caste peu nombreuse et est administré dans l'intérêt de celle-ci, non du public. De là est résulté un état de tension entre les villes qui ne cessent de grandir et les puissants propriétaires terriens.

Cette tension et le danger d'une explosion augmentent avec chaque immigré. Impossible de dire, si longtemps encore cette explosion pourra être retardée, et combien de temps la classe des propriétaires pourra résister à ce lent travail souterrain qu'irradient des grandes villes.

L'avenir seul montrera, si cet état de choses peut durer encore, si un *modus vivendi* finira par être trouvé (ce qui paraît bien invraisemblable), ou si tout le continent sud-américain est au seuil d'une terrible crise. Verra-t-il alors l'organisé surgir du chaotique, et des nations, au sens vrai du mot, sortir de la confusion des races? L'avenir prochain de l'Amérique du Sud paraît en tous cas bien sombre, et nous manquons étrangement d'éléments pour en juger.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000.00

100,000 Parts de Réserve . . fr. 245,616,537.35

Total . . fr. 345,616,537.35

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 100 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines BRUXELLES



COMPTOIR
D'OPTIQUE



MAISON BLAISE

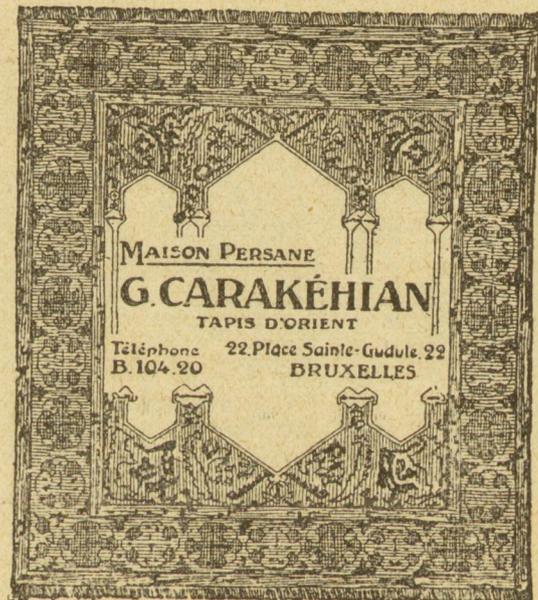
FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Jumelles, baromètres, lorgnettes en or, argent et écaille. Instruments de précision. Outillage perfectionné pour le montage des Verres. Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE



LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

ORFÈVRE

Christofle

ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —

SUCCESSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

Tous ceux qui font de la POLICOPIE
emploient

LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique.

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

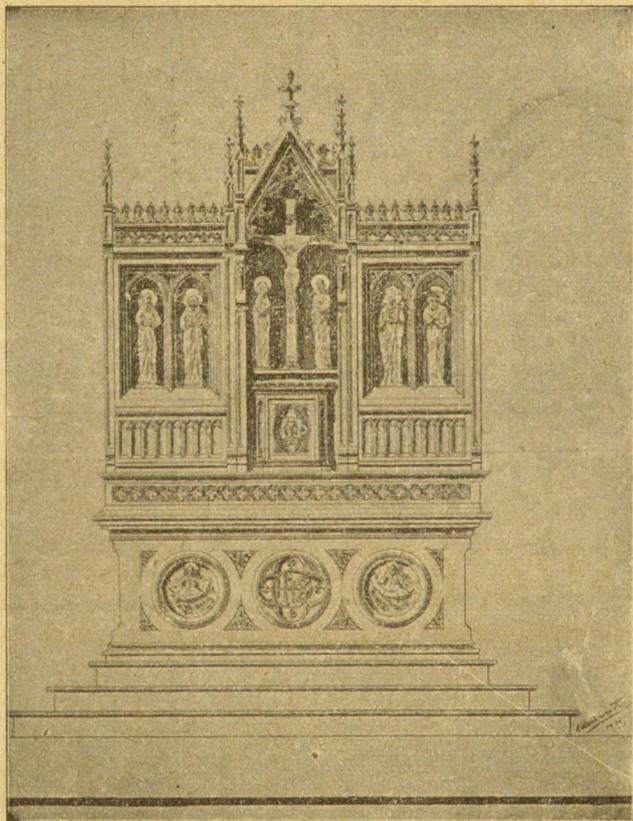
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX^s — DESSINS^s — DEVIS — VISITES
Gratis sur demande

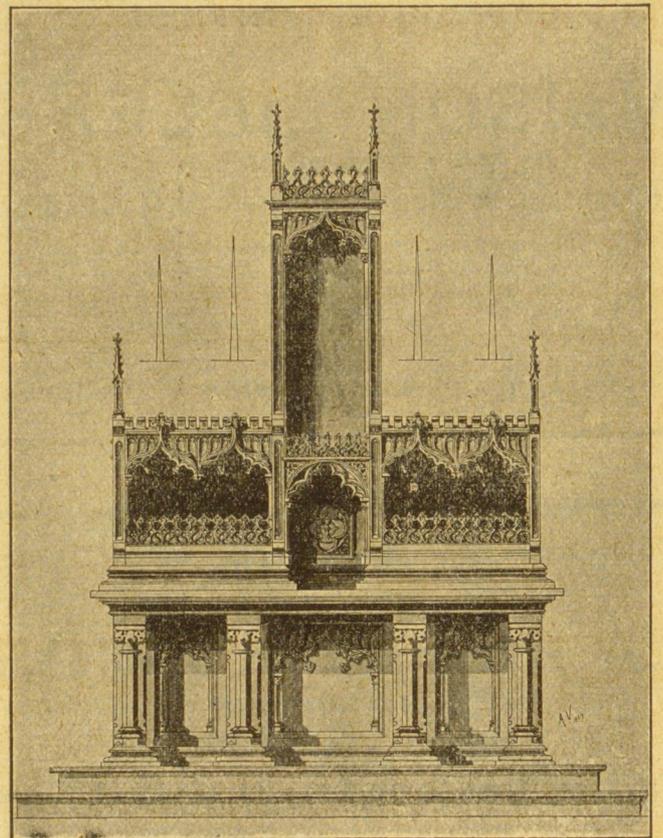


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
FOURNITURES COMPLÈTES
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIES



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX
15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre
BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 24,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - Coffres-Forts - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62, Etterbeek.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Saintelette, 26, Molenbeek. Place Liedts, 18, Schaerbeek
Rue du Bailli, 79, Ixelles.



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale;
Rue Théophile Roucourt, 2
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

MARCHAND TAILLEUR

Costumes
de
Soirées

Maison L. Dupaix

Costumes
de
Cérémonies

50, rue du Marais, Bruxelles

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 15911 BRUXELLES Téléphone B 15911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

HERMANCE BARTHEL

Artiste Fleuriste

Médaille d'Or - France, Belgique

49, rue Royale, 49 - Bruxelles

Téléphone 285-45

Fleurs
de premier choix.

Mariages
Bals
Soirées

Expéditions.

Etablissement MAUQUOY & Fils

MAISON FONDÉE EN 1875

GRAVEURS — MÉDAILLEURS
PHOTOGRAVEURS — TIMBREURS

7, Marché Saint-Jacques, 7, ANVERS - Tél. 6242

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.**C^{ie} française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

Soleil ou pluie
"NUGGET"
luit**"NUGGET" POLISH**Fabriqué par THE NUGGET Polish C^o

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS